



9.

Comité exécutif

PROCÈS-VERBAL DU 10^e CONGRÈS 7 AU 11 AVRIL 2014

Décision RFIQ-A17-C-I-D9

soigner:
une œuvre
collective



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

CONGRÈS 2017

27 novembre au 1^{er} décembre 2017

Au Centre de congrès et d'expositions de Lévis



soigner: une œuvre collective

RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Marie-Claude Ouellet, secrétaire

COORDINATION

Sylvie Bissonnette, coordonnatrice, secteurs et services

Sylvie Charbonneau, coordonnatrice, secteurs et services

RÉDACTION

Josée Boismenu, adjointe administrative

Diane T Brousseau, adjointe administrative

SECRETARIAT

Josée Boismenu, adjointe administrative

Diane T Brousseau, adjointe administrative

Fabienne Pouliot, adjointe administrative



PROCÈS-VERBAL DU 10^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC TENU DU 7 AU 11 AVRIL 2014 AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

LE LUNDI 7 AVRIL 2014

1. MOT D'OUVERTURE

Après avoir constaté le quorum, madame Régine Laurent, présidente de la Fédération, accompagnée de madame Michèle Boisclair, 1^{re} vice-présidente, responsable politique des secteurs Condition féminine et Sociopolitique, monsieur Daniel Gilbert, 2^e vice-président, coresponsable politique des secteurs Négociation, Relations de travail et Recherche, mesdames Brigitte Fauteux, 3^e vice-présidente, responsable politique du service Éducation-animation et coresponsable politique du service Organisation syndicale, Sylvie Savard, 4^e vice-présidente, responsable politique du secteur Tâche et Organisation du travail et coresponsable politique du secteur Négociation, Linda Bouchard, 5^e vice-présidente, coresponsable politique du secteur Relations de travail et Recherche, monsieur Michel Mailhot, 6^e vice-président, responsable politique des secteurs Sécurité sociale, Santé et sécurité du travail, de l'Équipe juridique et coresponsable politique du service Organisation syndicale, madame Marie-Claude Ouellet, secrétaire, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires, de la traduction, du comité Jeunes et du Secrétariat général et monsieur Roberto Bomba, trésorier, responsable politique de la trésorerie, du Fonds de défense syndicale (FDS), de la Solidarité, du service Informatique-documentaire, du service des Ressources humaines et de l'Administration, procède à l'ouverture à 13h 3.

Madame Laurent salue les invité-e-s de marque qui assistent au Congrès en leur souhaitant une chaleureuse et cordiale bienvenue.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

Présenté par : Madame Régine Laurent, présidente.

Aucun document de référence.

A14-C-I-01 IL EST PROPOSÉ :

« De nommer mesdames Martine Caron, Mélissa Lacroix, Chantal Pagé et Joanne Poulin à la présidence des débats et mesdames Diane Brousseau et Josée Boismenu au secrétariat d'assemblée. »

Régine Laurent – Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. BILAN DU COMITÉ EXÉCUTIF

Présenté par : Madame Régine Laurent, présidente.

Document de référence : Les scrutatrices distribuent le texte narratif du bilan du comité exécutif.

Simultanément, un montage vidéo est diffusé sur les écrans.

Madame Laurent trace un bref historique de la FIQ de 1989 à aujourd'hui. De plus, elle souligne que le 25^e anniversaire de la FIQ a servi de point de départ vers une vision renouvelée. Parvenue à maturité, la fédération a pris son élan et se tourne vers le futur. L'organisation a la ferme intention de demeurer un incontournable en matière de santé et de défense des professionnelles en soins et souhaite rayonner

partout au Québec. Certains conseils fédéraux se tiennent en région depuis quelques années et l'impact médiatique et l'aspect mobilisateur sont incontestables.

La main-d'œuvre indépendante est un combat à finir. L'une des formes de gestion douteuse fréquemment observée dans le réseau de la santé est l'utilisation, à prix fort, d'employé-e-s provenant des entreprises privées de placement en soins. Celle-ci est devenue la panacée pour combler les besoins quotidiens en personnel, elle rend le réseau public fragile et dépendant des entreprises privées. Pour contrer ce phénomène, la fédération a adopté un plan d'action visant à faire reconnaître les employés des entreprises privées comme membres d'un syndicat affilié à la FIQ. L'organisation entend bien poursuivre sa lutte, car le combat se terminera uniquement lorsque les entreprises privées de placement en soins auront disparu.

De plus, les projets Lean n'ont pas cessé de se multiplier sous le gouvernement Charest. La FIQ a mené une enquête sur la firme Proaction et dans la majorité des cas, la méthode utilisée a eu des impacts négatifs sur l'organisation du travail des professionnelles en soins. Si l'efficacité passe par des horaires de travail où il n'y a plus de pauses ni de temps de repas, des heures supplémentaires non payées et une augmentation de la détresse, alors efficacité rime avec exploitation et la FIQ ne saurait le tolérer!

En septembre 2011, la FIQ a déposé un mémoire remettant en question le recours au secteur privé à but lucratif pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. La santé est un bien commun, et l'accessibilité, la gratuité et l'égalité ne sont pas négociables.

En juin 2012, l'OIIQ demandait au gouvernement du Québec d'établir une nouvelle norme d'entrée à la profession d'infirmière, soit le baccalauréat en sciences. Six (6) mois plus tard, le ministre Hébert annonçait la mise sur pied d'un groupe de travail interministériel partenaire sur la formation de la relève infirmière dont la FIQ faisait partie. La fédération a donc proposé son « modèle québécois intégré de formation infirmière » afin d'accroître le nombre d'infirmières bachelières. L'idée maîtresse de ce modèle était de ne pas imposer à la relève l'obligation de détenir un baccalauréat, mais plutôt de mettre en place des mesures favorisant la formation universitaire. Au début de 2014, comme le réclamait la Fédération, le ministre de la Santé et de l'Enseignement supérieur annonçait la mise en place d'une démarche comportant un ensemble de travaux à effectuer afin de prendre une décision éclairée quant à la formation initiale nécessaire pour accéder à la profession infirmière. Il est clair que la FIQ ne donnera jamais son aval à tout rehaussement de formation qui nierait la valeur des acquis expérimentiels et minerait les opportunités de carrière pour les infirmières qui travaillent actuellement. L'acquisition des savoirs, par l'intermédiaire de la formation initiale, de la formation continue ou d'acquis expérimentiels constitue une valeur ajoutée aux compétences des infirmières.

Dans la foulée des travaux entourant la formation initiale des infirmières, force a été de constater que les qualifications professionnelles des infirmières auxiliaires demeurent sous-utilisées. Même si la Loi 90 a élargi leur champ d'exercices, certains employeurs tardent à leur offrir des postes intéressants ou à les intégrer dans certains centres d'activités. Pour la Fédération, le succès d'une équipe de soins efficace repose sur la collaboration interprofessionnelle. La connaissance du champ d'exercices et des responsabilités propres à chacune des membres qui la composent sont essentielles. Il faut absolument maximiser la contribution des infirmières auxiliaires auprès des patient-e-s.

Le statut particulier de l'Outaouais obtenu en 2007, confère de meilleures conditions aux professionnelles en soins de la région afin d'éviter leur exil en Ontario et pour attirer la relève. La lutte menée a permis de reconduire cette entente jusqu'à la fin de la convention collective.

En février dernier, la FIQ a conclu une entente sur la rémunération des perfusionnistes cliniques. La Fédération continuera de se mobiliser pour dénoncer la mauvaise gestion pratiquée dans certains établissements et les décisions affectant la prestation des services de santé. Elle continuera également à s'activer pour alerter les médias.

Le dernier Front commun a été créé après le SISF-N. Lors de l'adhésion de la FIQ, le protocole du Front commun est venu perturber les axes de communication et la question de la représentativité. Au sein du SISF, le tour de rôle établi au regard du porte-parole a parfois entretenu la perception, chez les militantes, que la FIQ était noyée dans le SISF-N. Néanmoins, un sondage effectué auprès des membres démontre que plus de 70 % d'entre elles considèrent que la FIQ a été présente dans les médias tout au long des

négociations. Plus de 80 % jugent que cette présence était pertinente, qu'elle a eu un impact positif sur le résultat des négociations et que les gains obtenus sont importants.

En 2006, la FIQ rejoignait les rangs du SISP, une alliance regroupant des organisations de salarié-e-s du secteur public, qui visait avant tout la défense des services publics. Cette alliance s'est ensuite transformée en SISP-N dans le cadre de la négociation nationale de 2009-2011. Après avoir évalué le processus mené lors de la négociation, la Fédération a réalisé que cette alliance ne correspondait plus à ses attentes.

En 2009, la FIQ a déposé une requête à la Cour supérieure pour faire invalider certaines dispositions de la Loi sur l'équité salariale, car les changements apportés à cette loi étaient discriminatoires et diminuaient considérablement les droits et les avantages prévus initialement. En janvier dernier, après une longue bataille, la décision du juge Martin invalidait certaines modifications, dont la possibilité d'une correction salariale rétroactive. Le juge a donné un an au gouvernement pour corriger le tir. La lutte n'est cependant pas terminée, car le gouvernement a décidé d'aller en appel dans ce dossier.

L'accès aux études ne doit jamais être tributaire de la capacité de payer ou de s'endetter. L'accessibilité aux études est un droit inaliénable et son financement devrait être pris en charge collectivement. C'est ce modèle de solidarité intergénérationnelle que défendait le mouvement étudiant, porteur d'un projet de société où les personnes ont préséance sur le profit. Considérant son importance, le sujet de la lutte étudiante a fait l'objet d'un débat de fond lors du conseil fédéral de juin 2012 à Chicoutimi.

La FIQ a souvent mené des actions collectives visant à transformer la société dans laquelle elle évolue. Qu'il s'agisse du droit à l'avortement, de la reconnaissance des sages-femmes, du contrôle des armes à feu ou du choix des soins de fin de vie, la FIQ a déjà pris position sur ces sujets délicats. Cela allait de soi que la Fédération prenne position sur la Charte de la laïcité. Les professionnelles en soins comprennent leur devoir de réserve et de neutralité dans leur relation d'aide avec les patient-e-s. Si la Charte est un pas en avant, elle ne réglera pas à elle seule toutes les formes de discrimination. La FIQ doit demeurer vigilante.

Au cours des trois dernières années, la Fédération est intervenue dans différents dossiers tels que les régimes volontaires d'épargne-retraite en septembre 2013, le dossier de la caisse d'assurance autonomie en novembre 2013 et le projet de loi C-377 en mai 2013.

Le Comité exécutif a maintenu un budget équilibré au cours des derniers exercices. L'adoption d'un plan de gouvernance et d'un code d'éthique a également contribué à établir un équilibre dans les pratiques de la Fédération.

C'est sous le thème *Sortons du Cadre* que le renouvellement de l'action de la FIQ passe par des démarches de consultation régulières, innovantes et mobilisatrices. Au cours des derniers mois, la Fédération a tenu plusieurs consultations en mode participatif où elle a pu entendre ses salariées, des militantes du Réseau des Jeunes et du Réseau des Femmes, des membres désignées des TRAC et les présidentes des syndicats affiliés. En février, l'organisation présentait ses résultats au Conseil fédéral afin que les déléguées puissent, à leur tour, consulter les membres avant le congrès. De plus, la Fédération cherche de nouveaux moyens pour se rapprocher de ses membres, pour faire rayonner l'action syndicale, pour redynamiser ses pratiques et pour intégrer des modes de consultation efficaces. D'ailleurs, le secteur Négociation a aussi opté pour de nouveaux modes de consultation afin d'amorcer sa réflexion sur l'avant-projet de convention collective. La nouvelle session de formation sociopolitique permettra aux militantes de découvrir une perspective différente de ce que peut être l'action syndicale. La FIQ compte aussi sur la relève pour l'aider à tracer le chemin et le comité exécutif compte sur toutes ses membres pour passer le message. La FIQ est une organisation innovante, qui propose des solutions pour le réseau de la santé et pour la société.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Présenté par : Madame Mélissa Lacroix, présidente des débats.

Document de référence : A14-C-I-D1 « Ordre du jour ».

Madame Mélissa Lacroix agit à titre de présidente des débats et fait la lecture de l'ordre du jour. Les propositions A14-C-I-02 et A14-C-I-03 (Ouellet-Laurent) sont déposées.

Un comité plénier est ouvert. Il n'y a aucune intervention et la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-03 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter l'ordre du jour. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-02 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« D'ajouter un point à l'ordre du jour du Congrès : Comité négociation : Présentation des candidates. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-03 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

« D'adopter l'ordre du jour tel que modifié. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Laurent ouvre le 10^e congrès de la Fédération le 7 avril, journée mondiale de la Santé et journée d'élection provinciale. Ce soir, nous saurons qui sera notre vis-à-vis pour la prochaine ronde de négociations. La FIQ possède un passé, de l'expérience et elle a atteint une certaine maturité. Cela signifie aussi qu'on a pris du temps pour se définir, pour créer notre univers, pour se questionner sur nos valeurs, nos aspirations et le sens que l'on donne à nos actions. Ce 10^e congrès constituera la première marche des réalisations des vingt-cinq prochaines années.

Les conférenciers vont assurément allumer une flamme qui nourrira un feu, qui amènera l'organisation à faire les choses autrement, et qui lui donnera l'élan pour « *Sortir du Cadre* ».

Le congrès sera historique parce que la FIQ a décidé de se démarquer par son ouverture aux autres. L'organisation s'est toujours assumée comme étant libre de ses choix et de ses ambitions. Au fil du temps, elle s'est tracé une route singulière, parsemée de luttes et de batailles, mais aussi de coups de cœur et de fraternité. Puisque les combats à venir peuvent sembler préoccupants, la FIQ cherche à tisser des liens forts pour faire une différence positive, tant pour la société que pour toutes celles que la FIQ représente au quotidien.

Pour bien des personnes, la Fédération est perçue comme étant peuplée d'amazones, ces femmes guerrières issues de la mythologie grecque. Être une amazone, c'est être une femme indépendante, volontaire et militante. Comme femmes, la FIQ a su lutter à sa façon et elle a bien raison d'être fière de s'être tenue debout, même quand il ventait très fort. Maintenant, il y a tout lieu de se demander si cette belle tribu n'aurait pas avantage à s'allier à d'autres amazones.

Ensemble, nous portons un projet qui pourra changer la place qu'occupent les professionnelles du secteur de la santé dans le paysage syndical québécois. La FIQ souhaite faire naître une organisation qui pourra porter les préoccupations de toutes les professionnelles œuvrant en santé qui dispensent des soins et des services à la population en la co-construisant avec d'autres organisations syndicales, préoccupées par les mêmes enjeux et habitées par les mêmes défis qu'elle.

Depuis des années, l'organisation constate et déplore les conséquences désastreuses liées aux pressions budgétaires énormes que subit le réseau public de la santé. Il semble que la volonté politique fait cruellement défaut pour mettre en place des solutions concrètes aux besoins de la population en matière de santé. Les professionnelles en soins sont capables de remettre à l'ordre du jour sociétal l'humanisation des soins qui a totalement disparu du radar et des priorités de l'appareil administratif du réseau. Les solutions, la FIQ les a déjà imaginées, partagées et publicisées. Il faut maintenant foncer, s'engager, y croire et bâtir ce legs collectif. C'est parce que les professionnelles en soins ont à cœur le bien-être des personnes qu'elles soignent et dont elles s'occupent que la FIQ a choisi d'explorer, dès 2011, la voie des nouveaux modèles.

Comme citoyennes, nous sommes préoccupées par les conditions de vie de nos aîné-e-s et par la gestion actuelle de la première ligne en santé. Nous avons la possibilité de choisir et de nous impliquer pour que d'autres avenues nous soient accessibles, quand nous ne serons plus en mesure de prendre soin de nous ou de nos parents. Nous avons la possibilité de faire reconnaître l'étendue de nos compétences, afin de rendre les soins de santé accessibles en première ligne.

Ce n'est pas vrai que tous les besoins de santé courants nécessitent la présence d'un médecin. Une professionnelle en soins disposant des outils et des ordonnances collectives nécessaires pourrait assurément répondre à un très grand nombre de besoins de la clientèle. Une remise en question profonde des rôles dévolus aux intervenant-e-s du réseau sera mise en débat. La FIQ ne manque pas d'audace en remettant en question le pouvoir médical, mais il faut le faire si on veut vraiment trouver une solution et répondre adéquatement aux besoins de la population.

Ce sera également le moment d'élire le prochain comité exécutif ainsi que les membres des différents comités statutaires et permanents.

Pour arriver à concrétiser ses ambitions, la FIQ aura besoin de toutes les militantes, toutes les déléguées, toutes les salariées, et toutes les membres pour porter ses projets. Restons branchées pour que les petites et les grandes réussites rejaillissent sur l'ensemble des professionnelles en soins de la FIQ. Être mieux connectées, c'est favoriser l'engagement de toutes par une participation plus large aux débats et aux enjeux qui animent l'organisation.

Depuis plusieurs années, nous peaufinons la vision portée par l'organisation, et nous sommes à l'étape de la réalisation de certains de ces beaux projets. Peu importe ce que l'avenir nous réserve, il faut se mettre en action et toujours avancer. Il faut y croire, parce que c'est en sortant du cadre que les plus belles possibilités se révèlent.

Points d'information :

- ⊃ Madame Marie-Claude Ouellet, Secrétaire, informe la délégation que monsieur Renald Parent, président du comité d'élection sera absent pour cause d'invalidité. Ce sera madame Huguette Lajeunesse qui assumera l'intérim. Elle remercie monsieur Renald Parent pour tout son travail.
- ⊃ Pour lutter contre le cancer, monsieur Pascal Beaulieu sollicite la générosité de la délégation. Ce dernier pédalera sur un vélo stationnaire jeudi 10 avril de 8 h à 10 h. Les dons seront recueillis sur place.
- ⊃ Madame Claude Boucher nous informe d'un « Bon coup » au CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska. Six cents (600) griefs ont été réglés, dont 400 étaient relatifs aux règlements d'attribution de postes et d'autres concernaient l'absence de rémunération lors de la période de chevauchement des quarts de travail.

13. ÉLECTIONS

Processus électoral

Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité Élection, transmet les détails liés au processus électoral, en conformité avec les statuts et règlements de la Fédération. Elle informe la délégation que le dépôt des candidatures pour les postes mis en élection au Comité exécutif et aux comités permanents et statutaires ainsi que les substituts au comité de négociation se terminera le mardi 8 avril 2014 à 13 h. Elle souligne qu'un rappel des modalités d'application de la politique d'élection a été fait. De plus, elle précise que la procédure de présentation des candidates se fera le mercredi 9 avril 2014 pour tous les postes mis en

élection. Le vote se fera électroniquement et c'est une firme externe qui gèrera les résultats. Les consignes concernant le déroulement du vote seront livrées ultérieurement.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Point d'information :

Madame Édith Samson, déléguée au CSSS de Rivière-du-Loup invite la délégation à aller la voir pour écrire un petit mot d'encouragement à monsieur Renald Parent, président du comité d'élection.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : PASSER À L'ACTION

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires, accompagnée de monsieur Claude Béland, conférencier.

Aucun document de référence.

Conférence de monsieur Claude Béland

Madame Marie-Claude Ouellet souligne qu'au moment d'amorcer ses travaux le comité de travail intersectoriel sur les nouveaux modèles a senti le besoin de mieux comprendre le mouvement coopératif au Québec. Il faut se questionner et prendre le temps de partager les motivations profondes et les objectifs poursuivis par ce changement avant de faire la transformation. Un réel changement passe indéniablement par une nouvelle façon de faire. Pour monsieur Béland, la démocratie est un véritable projet de société, guidé et influencé par des valeurs humaines fondamentales, soit la liberté, l'égalité, la solidarité et la fraternité. Une démocratie par et pour le citoyen. Monsieur Claude Béland a été président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, moment où il a pris sa retraite. À 82 ans, il est professeur associé à l'École des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal, il siège à de nombreux conseils d'administration et n'a pas perdu sa capacité d'analyse.

Monsieur Béland partage sa vision d'une société éduquée et juste. Au cours des années, il a observé l'évolution des valeurs dans la société et a comparé les valeurs du mouvement communautaire avec celles portées par l'économie ultralibérale. En l'espace de quelques décennies, le néolibéralisme a modifié profondément les valeurs sociales. De la sociale démocratie, notre société est passée à des valeurs inspirées du capitalisme américain. On ne se définit plus par ce qu'on est, mais par ce qu'on fait et ce qu'on possède. Les finances publiques ne sont plus un outil collectif, car plus un pays est endetté, plus il perd sa souveraineté au profit des marchés internationaux qui dictent les normes. Ce n'est plus la société civile qui établit les valeurs, mais le pouvoir économique. Et pourtant, le système capitaliste valorise l'investissement, l'exploitation, la domination, la cupidité et augmente les inégalités. Continuer dans cette voie, c'est foncer droit dans un mur.

Il faut réapprendre à vivre ensemble et à redynamiser la participation citoyenne. Les individus ne sont pas que des consommateurs, ils sont aussi des citoyens et ils sont responsables de leur destin. L'économie sociale est un moyen de placer la personne au centre des intérêts et de se donner des moyens collectifs de changer les choses. Dans le mouvement coopératif, la propriété appartient à une collectivité où les personnes participent, partagent des biens et des services dont le patrimoine est inaliénable. Les valeurs doivent s'inscrire dans le cœur, pas dans l'argent. On ne s'en sort pas si on ne travaille pas ensemble. Quand on veut régner, il ne faut pas se diviser. Pour monsieur Béland, le changement peut venir de nous. Il faut s'entendre sur la finalité poursuivie: dans quelle société, portant quelles valeurs, voulons-nous vivre et agir en conséquence sans nous « enfarger » dans les détails.

Monsieur Béland est convaincu que le partage, le sentiment d'appartenance et la démocratie valent davantage que l'accumulation de la richesse de certains, la domination et l'individualisme. Il croit fermement que les systèmes économiques basés sur la coopération créent une société plus humaine. Il est enchanté de constater que la FIQ a décidé de « *Sortir du Cadre* » pour repenser l'organisation des soins de santé et agir pour que des changements s'opèrent sur le mode coopératif. Le bonheur collectif est garant du bonheur individuel.

Un comité plénier de 30 minutes est ouvert.

La délégation accepte de prolonger le comité plénier pour les 3 personnes au micro.

À la fin de cette conférence, madame Marie-Claude Ouellet précise qu'il faut revoir notre savoir-être. La solidarité est au cœur de nos actions. À la FIQ, il faut changer des choses et mettre en marche nos nouveaux modèles.

Madame Joanne Poulin agit à titre de présidente des débats.

Géniales en herbe

Madame Catherine Fauteux, animatrice, explique à la délégation les consignes de l'activité « Géniales en herbe ». Quatre équipes (Bas-St-Queb; Chicoutaou; Estrabi et Montsha) composées de six personnes chacune sont à former.

9. BILAN DES ACTIVITÉS

9.1 Rapport des secteurs, services et comités permanents

Madame Joanne Poulin, présidente des débats, précise à la délégation que le rapport d'activités sera divisé en quatre (4) parties. Un exposé sera fait seulement pour les secteurs et services présentant une proposition. Cependant, un comité plénier sera ouvert sur chacun des blocs pour questions et commentaires.

≧ **Bloc 1 - Secteur Sociopolitique, Nouvelles pratiques syndicales et secteur Condition féminine**

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, responsable politique de la Solidarité, accompagné de madame Karine Crépeau, conseillère syndicale.

Document de référence : **A14-C-I-D2** « Rapport d'activités », pages 5 à 44.

Une projection PowerPoint accompagne la présentation.

Monsieur Bomba précise que suite au congrès de mars 2010, la FIQ annonçait la pertinence d'actualiser la définition de la solidarité à la FIQ. Le congrès de 2011 n'a pas eu l'occasion de traiter cet élément. Ainsi, la nouvelle formulation refléterait une caractéristique fondamentale de la solidarité internationale soit la reconnaissance des inégalités entre les pays du Nord et du Sud.

La proposition la proposition A14-C-I-04 (Bomba-Laurent) est déposée.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert suivi d'une délibérante de 6 minutes. La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-04 IL EST PROPOSÉ : (nouvelle proposition)

Recommandation du document D2 - Nouvelles pratiques syndicales

« De modifier la définition de la solidarité à la FIQ, conformément à la proposition contenue au document Programme des nouvelles pratiques de solidarité FIQ, présentée au conseil fédéral de mars 2010. »

Roberto Bomba – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

≧ **Bloc 2 - Secteurs Tâche et organisation du travail, Négociation et Sécurité sociale**

Aucune présentation.

Document de référence : **A14-C-I-D2** « Rapport d'activités », pages 45 à 90

Aucune présentation, la présidente des débats ouvre une période de questions et commentaires.

⇒ **Bloc 3 - Secteurs Santé et sécurité du travail, Relations de travail et service Organisation syndicale**

Présenté par : Monsieur Michel Mailhot, coresponsable politique du secteur Santé et sécurité du travail et du service Organisation syndicale, accompagné de madame Hélène Caron, conseillère syndicale.

Document de référence : A14-C-I-D2 « Rapport d'activités », pages 91 à 132.

Une projection PowerPoint accompagne la présentation.

Les membres du comité fédéral SST travaillent de concert avec les conseillères syndicales pour promouvoir la santé et la sécurité au travail au sein de l'organisation. Ainsi, le comité fédéral SST a fait des recommandations au secteur SST. Une de leur recommandation vise la création d'un Réseau SST, à l'instar du Réseau des femmes et du Réseau des jeunes de la Fédération, qui leur permettrait d'avoir un moment privilégié pour s'approprier les contenus développés pour la semaine annuelle SST, de discuter de leurs préoccupations et de favoriser le partage d'information et de connaissances en matière de SST dans leur milieu et ainsi faire que le secteur SST devienne un secteur prioritaire.

Monsieur Michel Mailhot dépose la proposition A14-C-I-05.

Un comité plénier est ouvert.

Point d'information :

Monsieur Michel Léger demande de retirer l'astérisque (*) apparaissant à la fin du 7^e picot à la page 111.

Une délibérante de 6 minutes est ouverte puis la présidente des débats appelle le vote.

<p>A14-C-I-05 IL EST PROPOSÉ : (nouvelle proposition)</p> <p><u>Recommandation du document D2 - Santé et sécurité au travail</u></p> <p>« Qu'un Réseau des militantes en SST soit créé à la FIQ et expérimenté, dans le cadre d'un projet pilote, d'ici la tenue en 2017 du congrès de la FIQ ;</p> <p>Qu'une rencontre du Réseau des militantes en SST se tienne à l'automne 2015 et à l'automne 2016 ;</p> <p>Qu'au terme de ces deux rencontres, le secteur SST évalue la participation des responsables locales en SST à cette activité ainsi que son incidence sur les échanges d'informations et de connaissances liées aux enjeux dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail, sur la mise en commun des problématiques et des interventions locales en SST et sur l'appropriation et la diffusion locale des outils produits dans le cadre des thématiques annuelles SST de la FIQ ;</p> <p>Que cette évaluation soit partagée avec la délégation du congrès de la FIQ qui aura lieu en 2017 afin de déterminer la pertinence de donner un caractère permanent au Réseau des militantes en SST et d'en préciser, le cas échéant, la formule et sa fréquence ;</p> <p>Que la composition du Réseau des militantes en SST se modèle sur celle du Réseau des femmes de la FIQ. »</p> <p>Michel Mailhot – Régine Laurent</p>	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
--	-------------------------------------

⇒ **Bloc 4 - Services Éducation-animation, Communication-Information-Web, Traduction, Services internes et administratifs et Service informatique-documentaire**

Aucune présentation.

Document de référence : A14-C-I-D2 « Rapport d'activités », pages 133 à la fin.

Aucune présentation, la présidente des débats ouvre une période de questions et commentaires.

La proposition A14-C-1-06 (Ouellet-Laurent) est déposée.

Un comité plénier est ouvert puis la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-06 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

« D'adopter le document D2 Rapport d'activités des secteurs et services tel que modifié. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : APPROCHE PARTICIPATIVE

Présenté par : Madame Julie Rioux, conseillère syndicale.

Aucun document de référence.

Forum ouvert

Madame Julie Rioux présente l'activité « forum ouvert ». Elle explique que le thème qui a été choisi pour ce 10^e congrès est très révélateur de l'étendue des initiatives que la Fédération compte développer. Pour « *Sortir du Cadre* » des discussions protocolaires et permettre l'échange d'idées, la FIQ a proposé un forum ouvert, inspiré des forums sociaux où les sujets sont avancés par les participantes et où la parole est donnée à chacune d'entre elles. À la FIQ, un forum ouvert, c'est l'antithèse d'une séance traditionnelle de travail en instance où tout est planifié au quart de tour et où il n'y a aucune place à l'improvisation.

Pour ce faire, les déléguées sont invitées à soumettre un sujet qui pourrait susciter une discussion intéressante. Aucune censure ne sera appliquée autant les idées taboues que les sujets les plus controversés seront les bienvenus. Les participantes pourront participer à tous les groupes de discussion qui les intéressent. Par contre, la proposeuse du sujet mis en débat devra être présente dans la salle. Une fois le sujet et la discussion lancés, elle pourra aller et venir d'une discussion à l'autre comme toutes les autres participantes. Un maximum de trente (30) sujets pourra être soumis.

La première partie de l'activité se déroulera le 7 avril de 9 h à 11 h 30 et la salle des débats servira de point de chute pour recueillir l'information. Les participantes ont jusqu'à midi aujourd'hui pour soumettre leurs sujets à l'adresse courriel suivante : forumouvertfiq2014@fiqsante.qc.ca ou au secrétariat. Le comité organisateur rassemblera les idées et attirera un local pour chacun des sujets proposés.

Le mercredi matin 9 avril, sur les écrans de projection de la salle des débats et dans le journal « Bonjour », les sujets, le nom des salles ainsi que le nom de la proposeuse du sujet mis en débat seront publiés. Si une participante souhaite mettre au jeu un nouveau sujet, elle doit se rendre à la salle des débats et on pourra lui dire si une salle s'est libérée et inscrire son sujet à l'écran pour permettre aux passantes d'y participer.

Des rapporteuses retranscriront les discussions et la synthèse sera transmise au comité organisateur du Congrès.

Un comité plénier large de 30 minutes est ouvert.

En fonctionnement, madame Johanne Poulin demande à la délégation de prévoir une pièce d'identité pour avoir accès à un appareil de traduction simultanée demain.

Ajournement à 16 h 50.

MARDI 8 AVRIL 2014

Reprise de la séance à 9 h 5.

Madame Chantal Pagé agit à titre de présidente des débats.

Questions de privilège :

- ⊃ Madame Marie-Claude Ouellet, Secrétaire, avise la délégation que le recrutement des participantes pour *Géniales en herbe* se poursuit. Il manque 4 participantes pour Bas-St-Queb et 6 pour Estrabi;
- ⊃ Monsieur Michel Desautels accompagné de madame Louise Gilardeau, remettent un document « Hommage à Michèle Boisclair » sous forme de parchemin, signé par les membres de la TRAC Montréal. Madame Boisclair les remercie.

Message du comité d'élection

Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité d'élection, rappelle que la période de mise en candidature pour les postes en élection au comité exécutif et aux comités permanents et statutaires prendra fin le 8 avril à 13 h. Il reste des postes à combler pour deux comités et ils seront affichés sur les tableaux. Elle rappelle aux candidates qui n'ont pas encore fait prendre leur photo, de le faire le plus rapidement possible.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : FÉDÉRATION CANADIENNE DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS

En fonctionnement, la présidente des débats annonce que les trois conférences se feront en continu. Par la suite, un comité plénier large sera ouvert sur l'ensemble des présentations.

Allocution de madame Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII)

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires.

Aucun document de référence.

Madame Marie-Claude Ouellet explique que le dossier des alliances avec d'autres organisations canadiennes et internationales sera traité dans le cadre de la thématique du congrès. Ainsi pour débiter, madame Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII) s'entretient avec la délégation.

Tout d'abord, madame Linda Silas, salue les trois membres du comité exécutif qui prendront leur retraite à la clôture de ce congrès. Elle partage ensuite la similitude qui existe entre les luttes menées par les professionnelles en soins du Québec et celles du reste du Canada. Partout au Canada, on observe que les conditions de travail se détériorent de la même façon et subissent les mêmes méthodes de gestion. Alors que les infirmières de la Nouvelle-Écosse revendiquent des ratios adéquats patient-e-s/professionnelles en soins, celles de l'Ontario font face à des coupures de postes importantes et celles de la Saskatchewan luttent pour prendre part aux changements qui concernent leur organisation du travail.

Dans le cadre d'un projet de recherche, la FCSII étudiera les mécanismes de dotation de personnel dans la perspective de qualité des soins et de sécurité des patient-e-s. Elle précise que le rôle et les enjeux de la FCSII est d'améliorer les soins prodigués aux patient-e-s, les conditions de travail des infirmières-ères et le régime de soins de santé publique. La FCSII fait aussi pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il reconnaisse les compétences professionnelles et humaines que les membres apportent à leurs emplois et voit aussi à ce que les grands débats politiques nationaux et les politiques budgétaires qui traitent de la santé témoignent des priorités des infirmières-ères et des patient-e-s.

De plus, la FCSII participera à la 55^e conférence annuelle des premiers ministres qui se tiendra du 26 au 30 août 2014 à l'Île du Prince-Édouard.

Pour terminer, madame Silas fait valoir la pertinence de mettre en commun nos savoirs et ainsi collaborer à la recherche de solutions. De plus, elle mentionne que la FCSII aurait aimé que la FIQ joigne son organisation, car faire du syndicalisme, c'est un projet de société et de communauté.

Allocution de monsieur Mark S. Langevin de l'Internationale des services publics

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires.

Aucun document de référence, l'allocution se fait en anglais.

Une présentation PowerPoint accompagne la présentation.

Secrétaire pour la sous-région de l'Amérique du Nord de l'Internationale des Services Publics (ISP), monsieur Mark Langevin mentionne l'importance d'avoir des alliances avec d'autres organisations sur la scène internationale. L'organisme en question regroupe plus de 20 millions de travailleur-euse-s, réparti-e-s dans plus de 150 pays à travers le monde.

Monsieur Langevin présente la mission de l'ISP et ses grandes priorités. Il rappelle la nécessité pour les syndicats de se regrouper au sein d'organismes internationaux pour lutter contre la privatisation des soins de santé, pour le droit de tous-tes à des services publics de qualité, et de façon plus globale, pour plus de justice sociale et de respect pour les droits humains. Une des grandes batailles de l'ISP est de combattre les accords de libre-échange, car ils contribuent à abolir la syndicalisation et, par voie de conséquence, à s'attaquer aux conditions de travail et aux services publics.

L'ISP travaille également à la promotion des services publics de qualité dans toutes les régions du monde, à la libre négociation collective pour protéger les droits des travailleurs et lutter pour l'égalité des sexes, l'équité et la dignité pour tous. L'ISP n'hésite pas à intervenir sur le terrain pour soutenir des leaders syndicaux victimes de graves actes de violence, pour l'établissement de normes assurant un environnement sain et sécuritaire pour les travailleur-euse-s de partout ou encore pour une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

Allocution de madame Jean Ross, coprésidente de National Nurses United.

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires.

Aucun document de référence, l'allocution se fait en anglais.

Madame Jean Ross, coprésidente de National Nurses United (NNU), le plus important syndicat d'infirmières de l'histoire des États-Unis regroupant 185,000 infirmières, souligne l'admiration des infirmières américaines pour les luttes menées par les professionnelles en soins de leur voisin du Nord, dont celles du Québec, pour le maintien d'un système de santé publique. Cette association travaille à intensifier la lutte contre les effets néfastes des mesures d'austérité, de la privatisation, et des compressions dans le secteur de la santé. Elle a reconnu que la bataille pour assurer un financement public adéquat pour des soins et des services de qualité reste toujours à faire. En tant qu'infirmière œuvrant dans un système de santé privé à but lucratif, elle est à même de constater combien la recherche de profits est le moteur des établissements hospitaliers américains, et ce, parfois au détriment de la santé des patient-e-s.

National Nurses United (NNU) a mis sur pied la campagne « *Nurses Campaign to Heal America* » visant à assurer l'accès à des soins de santé pour tous-tes et à agir sur les déterminants de la santé. D'ailleurs, une campagne parallèle internationale, « *Heal the World* », a été menée conjointement avec NNU et l'Internationale des Services Publics (IPS), dont la FIQ est membre. Il est clair que les professionnelles en soins partout dans le monde se heurtent au même agenda économique néolibéral qui prône la privatisation des soins de santé. Elle est convaincue que la solidarité des professionnelles en soins peut

faire avancer des revendications sociales et que cette solidarité peut s'exercer en dehors des structures traditionnelles.

La présidente des débats ouvre un comité plénier large de 30 minutes sur l'ensemble des trois présentations. Une prolongation du comité plénier est adoptée pour les 5 personnes au micro.

Pour conclure, madame Ouellet remercie les conférenciers et précise que les luttes syndicales sont les mêmes que l'on soit au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde. La FIQ doit maintenir ses alliances avec la FCSII, l'IPS et National Nurses United. La fédération doit aussi participer à la mise sur pied de Global Nurses United pour lutter contre les politiques d'austérité budgétaire, la privatisation des soins de santé et aussi maintenir les droits humains et le droit à la santé pour l'ensemble de la population.

11. FINANCES

11.1 Comité Fonds de défense syndicale : Rapport

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, responsable politique du comité de Fonds de défense syndicale, accompagné de madame Sonia Mancier et monsieur Éric Martin, membres du comité.

Document de référence : A14-C-I-D5 « Question d'argent », pages 11 à 16.

Monsieur Roberto Bomba rappelle que le but du FDS est d'accroître l'efficacité de l'action syndicale en assurant un soutien dans la défense ou à l'occasion de la défense des droits des travailleur-euse-s. Le FDS sert aussi à octroyer une aide financière :

- ≥ en cas de grève ou de lock-out;
- ≥ en cas de mobilisation pour la négociation locale ou la mobilisation locale;
- ≥ pour des frais judiciaires;
- ≥ pour des coûts relatifs à l'organisation syndicale et à la consolidation;
- ≥ pour des frais exceptionnels;
- ≥ pour un prêt à la FIQ à la condition que celui-ci ne limite pas l'implication générale du FDS;
- ≥ pour la prime d'assurance responsabilité annuelle des administratrices et dirigeantes de la FIQ et de ses syndicats affiliés;
- ≥ à des organisations syndicales regroupant des infirmières, des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes et des perfusionnistes dans les autres provinces du Canada;
- ≥ et pour des représentantes syndicales tentant de faire respecter leurs droits.

Le comité s'est réuni à huit reprises pour étudier les demandes d'aide financière, autoriser les sorties de fonds et parfois veiller au recouvrement de toute somme due au FDS.

Monsieur Éric Martin présente les volets *Organisation* et *Prestations*. Madame Mancier poursuit avec les demandes de soutien à la mobilisation qui ont été traitées et acceptées par le FDS.

Monsieur Bomba indique qu'il est impossible de présenter le bilan financier du FDS de la dernière année puisque les vérificateurs n'ont pas terminé leurs travaux. C'est donc en septembre 2014 que la présentation du bilan financier 2013 sera faite lors de l'adoption des états financiers vérifiés. De plus, il indique qu'au 31 décembre, un montant de 1 577 000 \$ était disponible pour le volet *Prestations* et 2 461 000 \$ pour le volet *Organisation*.

En conclusion, le FDS est là pour soutenir les membres dans la défense des droits des travailleuses.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

11.2 Péréquation : Rapport

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, responsable politique du Fonds de défense syndicale.

Document de référence : A14-C-I-D5 « Question d'argent », pages 17 à 24.

Monsieur Roberto Bomba présente le rapport de la péréquation.

Dès sa création en 1987, la FIQ s'est dotée d'un système de péréquation pour supporter la vie syndicale des militantes dans tous les coins du Québec. En modifiant les règles de la Politique de péréquation au congrès spécial de décembre 2006, la Fédération a réaffirmé la nécessité d'assurer, à tous ses syndicats, le développement d'une vie syndicale stimulante et mobilisatrice, et ce même si leurs membres travaillent parfois dans des sites séparés par plusieurs kilomètres.

La péréquation est une action collective, un geste de solidarité, qui permet à une militante de Montréal, de Québec ou du Grand Nord d'avoir la même possibilité de s'impliquer dans l'organisation, de participer aux instances et aux sessions de formation et ainsi contribuer au développement d'une vie syndicale forte.

Il existe deux formes de péréquation à la FIQ, une directe et une autre indirecte. La péréquation indirecte couvre les dépenses des déléguées aux instances et celles des participantes aux sessions de formation dispensées par la FIQ selon les politiques en vigueur. La péréquation directe est une ristourne de cotisations versées aux syndicats qui remplissent les conditions suivantes :

- ≥ un syndicat comptant une ou des accréditations regroupées sur un ou plusieurs sites;
- ≥ un syndicat régional avec éloignement et dispersion des membres;
- ≥ un syndicat local en région nordique avec éloignement et dispersion des membres;
- ≥ un syndicat devant défrayer des journées supplémentaires de libérations pour les participantes aux instances et aux sessions de formation.

Monsieur Bomba demande de corriger la page 19 du document D5 sous la rubrique « Un syndicat local en région nordique avec éloignement et dispersion des membres », et remplacer « 136 \$ » par « 124 \$ ». Il précise que la nouvelle carte géographique apparaissant à la page 21 délimite plus clairement le territoire et les ristournes correspondantes.

En conclusion, la péréquation permet à l'organisation de verser près de 2 millions de dollars par année pour supporter la vie syndicale locale et la mobilisation des infirmières, des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes et des perfusionnistes.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

11.3 Réserve Solidarité : Rapport

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, responsable politique du volet « Solidarité », accompagné de madame Karine Crépeau, conseillère syndicale.

Document de référence : A14-C-I-D5 « Question d'argent », pages 3 à 10.

Une présentation PowerPoint accompagne la présentation.

Pour débiter, monsieur Bomba rappelle les principales décisions relatives à la création et au fonctionnement de la réserve Solidarité. Suite au souhait exprimé par les déléguées de maintenir et de développer des liens solidaires au Québec et ailleurs dans le monde avec d'autres organisations partageant des valeurs syndicales, collectives et féministes, la réserve Solidarité a vu le jour au congrès de 1991. La contribution, puisée à même les revenus de cotisations syndicales de la Fédération, était fixée à 1 \$ par membre cotisante par année. En 2001, ce montant passait à 2 \$ par membre cotisante par année. En 2008, suite à l'adoption du Programme des nouvelles pratiques de solidarité et le démarrage des stages, 1 \$ par membre cotisante par année était puisé à même le budget régulier de l'organisation et versé à la réserve Solidarité portant celle-ci à 3 \$ par membre cotisante par année. Ainsi, les deux tiers de ces sommes seront affectés aux actions de solidarité nationale et le tiers aux actions de solidarité internationale dans les pays du Sud. La politique en matière de solidarité nationale et internationale fut adoptée en 1993 précisant l'objectif des interventions de solidarité, qui était de soutenir des projets ou

des luttes qui visent à protéger ou à faire avancer les droits et libertés. La FIQ entend continuer à établir des liens avec des groupes syndicaux, des groupes de femmes et des groupes communautaires ayant des objectifs similaires à ceux de la FIQ ainsi que des organisations qui œuvrent en solidarité nationale et internationale. De 2011 à 2013, 53 organisations nationales et 28 organisations de plusieurs pays du Sud ont reçu le soutien de la Fédération grâce à la réserve Solidarité.

Au niveau des actions nationales, madame Karine Crépeau présente le projet « *Lettres en main* », une organisation qui élabore des outils d'alphabétisation. Monsieur Bomba poursuit avec la présentation des projets « *Au bas de l'échelle* », groupe d'éducation populaire qui défend les droits au travail des personnes non syndiquées, tout particulièrement en ce qui a trait aux normes du travail et au harcèlement psychologique ainsi que l'organisme « *Avant tout les enfants* » axé sur l'éducation et la prévention dans le but de promouvoir la famille et la faire avancer en se penchant sur de nombreux phénomènes tels que le divorce, la pauvreté, la délinquance, le décrochage scolaire, les gangs de rue, l'environnement, la santé et la médiation familiale.

Pour le volet international, madame Crépeau présente l'organisation « Health Education Learning Resources Projects (H.E.L.P.) », organisation non gouvernementale, haïtienne à but non lucratif créé en 1992 pour soigner et offrir une éducation civique, axée principalement sur la prévention et l'amélioration de la qualité de vie de nombreuses personnes en Haïti.

Enfin, la FIQ a été l'hôte de deux militantes du Sud, mesdames Odette Mwamba et Marianne Atambudu, infirmières à la clinique Ngaliema de Kinshasa qui étaient de passage au Québec pour un stage de solidarité. Elles ont pu participer au réseau des Jeunes, au réseau des Femmes ainsi qu'à une activité de formation syndicale.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Pour conclure, monsieur Bomba indique que c'est pour faire face au défi de la mondialisation que les syndicats ont souhaité élargir leur horizon et la portée de leurs actions. Partout dans le monde, les syndicats ont compris qu'il fallait tisser des liens avec les citoyen-ne-s pour faire respecter et avancer leurs droits. En matière de droit du travail, les reculs imposés aux pays du Sud sont souvent imposés aux pays du Nord comme la privatisation en matière de santé et la sous-traitance. On a tout intérêt à s'informer des stratégies gouvernementales et patronales utilisées dans le monde pour se soutenir mutuellement. Même modestes, les sommes données sont toujours appréciées par les organisations sociales. La FIQ est une organisation engagée sur le terrain des luttes d'ici et d'ailleurs et il faut en être fière.

Points d'information :

- ⊃ Madame Marie-Claude Ouellet, Secrétaire, livre les informations pertinentes concernant le cocktail et le souper de ce soir.
- ⊃ La présidente des débats rappelle à la délégation de rapporter les appareils de traduction et ainsi récupérer leur pièce d'identité.

Madame Martine Caron agit à titre de présidente des débats. En fonctionnement, elle demande aux déléguées de remettre, le cas échéant, leurs corrections au procès-verbal à la secrétaire d'assemblée avant le moment de leur adoption. Elle indique également qu'une personne de la présidence des débats est disponible à l'arrière de la salle pour aider les déléguées dans la rédaction de leurs propositions.

Question de privilège :

Madame Marie-Claude Ouellet dépose la proposition A14-C-I-07 (Ouellet-Laurent) demandant le retrait de la proposition A14-C-I-02 (Ouellet-Laurent) puisque c'est dans les pouvoirs du conseil fédéral d'élire les substituts au comité d'élection.

Un comité plénier large de 5 minutes est ouvert sur la proposition de retrait A14-C-I-07.

Une délibérante est ouverte puis la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-07 IL EST PROPOSÉ :

« De retirer le point Comité négociation : Présentation des candidates. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3⇒ La proposition **A14-C-I-02** (Ouellet-Laurent) n'est donc plus en débat.**Processus électoral**

Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité d'Élection, ouvre une prolongation des mises en candidature pour le comité d'Élection et le comité Éducation-Animation de quatre (4) heures soit jusqu'à 17 h ce jour même. Ensuite, elle nomme les membres élues par acclamation au Comité exécutif :

COMITÉ EXÉCUTIF		
Présidente	Régine Laurent	Hôpital Santa Cabrini
2^e vice-présidente	Daniel Gilbert	CSSS de Beauce
5^e vice-présidente	Linda Bouchard	CSSS Alphonse-Desjardins
6^e vice-président	Michel Mailhot	CSSS de la Haute-Yamaska
Secrétaire	Marie-Claude Ouellet	CSSS Pierre-De Saurel
Trésorier	Roberto Bomba	Hôpital Juif de Réadaptation

Point d'information :

Pour appuyer la Société canadienne du cancer et son « spindon », monsieur Pascal Beaulieu, indique à la délégation le lien pour déposer les dons : www.sichudequebec.com.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : CONFIANCE, LUTTE ET SOLIDARITÉ

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires, accompagnée de monsieur Garbriel Nadeau-Dubois.
Aucun document de référence.

Conférence de Gabriel Nadeau-Dubois

Madame Marie-Claude Ouellet accueille monsieur Gabriel Nadeau-Dubois, jeune militant de 24 ans qui baigne dans le syndicalisme depuis son enfance puisqu'il accompagnait ses parents dans des assemblées et des manifestations syndicales. Il a milité à l'Association pour la solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), mais il s'est surtout fait connaître pour son rôle de co-porte-parole pour la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (la CLASSE) dans le cadre de la lutte du mouvement étudiant de 2012, mieux connue sous le nom de "*printemps érable*". L'organisation regroupait alors plus de 100 000 étudiant-e-s québécois-e-s et l'enjeu des alliances fut au centre du conflit. Les leaders et les porte-parole des organisations étudiantes ont dû assurer les revendications et la cohésion du groupe, et ce, malgré les importantes différences de cultures et de fonctionnement.

En octobre dernier, monsieur Nadeau-Dubois a lancé son premier livre intitulé « *Tenir tête* » mettant sur papier ses réflexions sur le plus grand conflit étudiant que le Québec ait connu. Il est aussi collaborateur régulier à l'émission radiophonique « C'est pas trop tôt » sur les ondes de Radio-Canada. De plus, il commente régulièrement l'actualité pour défendre les idéaux de justice sociale, d'écologie et d'équité. Après ses études en histoire et en philosophie, il complète maintenant une maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

Remerciant la FIQ pour son invitation, monsieur Gabriel Nadeau-Dubois livre un plaidoyer sur le courage de l'engagement collectif, de la confiance du mouvement syndical à préserver comme un feu sacré à la solidarité vraie qui transcende les clans, en passant par la combativité nécessaire à la lutte syndicale.

Depuis déjà plusieurs années, autant les acteurs de la classe politique, du monde financier ou des médias exigent du mouvement syndical qu'il se limite à agir uniquement sur le plan de la défense des droits des membres et qu'il délaisse l'action politique. Selon monsieur Nadeau-Dubois, le mouvement syndical répond bien mal à cette critique. En effet, plutôt que de maintenir un discours visant à implanter de nombreux changements sociaux tout en maintenant en parallèle des activités de défense des membres au quotidien, le mouvement syndical devrait chercher à trouver une manière intelligente et cohérente d'arrimer ces deux fronts.

Il ne faut pas avoir honte de nos revendications. Il ne faut pas, non plus, avoir peur d'affirmer qu'effectivement, nous luttons pour de bonnes conditions de travail, pour conserver des acquis gagnés par de chaudes luttes et surtout, que nous avons comme objectif, comme souhait, d'étendre les gains obtenus à l'ensemble de la société. Il faut refuser de faire un choix entre les revendications sociales et la défense de nos membres et ne pas hésiter à lutter pour gagner sur ces deux fronts.

Pour y arriver, le retour à une stratégie combative est inévitable. L'élite politique et financière a compris que la défense de ses intérêts passe par une stratégie offensive et par la confrontation. Malgré tout, le mouvement syndical se fera inmanquablement accuser de chercher la confrontation, d'être de mauvaise foi et de semer la pagaille alors que dans les faits, il n'en est pas initialement responsable.

À cela, il faudra répondre sans hésitation et sans doute, que nous n'avons pas cherché la lutte, nous l'avons trouvée. Ce n'est pas le mouvement syndical qui coupe dans l'éducation, dans la santé et qui menace les régimes de retraite. Ce n'est pas le mouvement coopératif ou féministe qui jette des travailleur-euse-s à la rue ou encore qui coupe dans l'assurance emploi. Sans lutte, aucun progrès n'est possible et il faudra accepter la confrontation pour faire avancer nos idéaux et nos projets de société.

Dans le cadre de ces luttes, il faudra compter sur une véritable solidarité pour montrer un front uni et des revendications cohérentes. Une solidarité qui se manifeste lorsque les mouvements ou les luttes dépassent les organisations elles-mêmes et que c'est la mobilisation des membres qui prend toute la place. Une solidarité telle qu'elle s'est vécue lors des manifestations étudiantes de 2012.

Un comité plénier large de 30 minutes est ouvert.

La délégation accepte de prolonger le comité pour les 3 personnes au micro.

En conclusion, madame Marie-Claude Ouellet remercie monsieur Nadeau-Dubois pour la pertinence et la qualité de sa conférence. Elle constate que le contenu livré positionne très bien les enjeux en regard de la thématique du congrès : *confiance, lutte et solidarité*. Pour avoir un rapport de force solide face à un gouvernement libéral, il va falloir accepter la confrontation avec le gouvernement pour faire valoir nos revendications et refuser le jeu de la division dans laquelle le gouvernement va vouloir nous embarquer. Soyons solidaires.

Processus électoral

Lors de son dernier message, madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité d'élection avait omis de nommer les candidates mises en élection pour le comité exécutif. Ainsi, aux postes de :

- 1^{re} vice-présidente : entre Sylvie Boulet, Rita Lamothe et Line Larocque
- 3^e vice-présidente : entre Richard Beauregard, Claude Boucher et Carole Grant
- 4^e vice-présidente : entre Véronique Foisy et Nancy Bédard.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : APPROCHE PARTICIPATIVE

Présenté par : Madame Julie Rioux, membre du comité Congrès.

Aucun document de référence.

Une projection PowerPoint accompagne la présentation.

Consignes sur le forum ouvert

Madame Julie Rioux présente les 30 sujets qui seront mis en discussion au forum ouvert. Elle livre les consignes et invite les personnes à se rendre directement dans les différents ateliers dès 9 h mercredi 9 avril. Les sujets ainsi que le nom des salles seront publiés dans le journal le *Bonjour*, édition du 9 avril 2014, ainsi que sur les écrans de projection dans la salle de débats.

Géniales en Herbe : (1^{re} ronde)

La journée se termine avec la première ronde du jeu-questionnaire *Géniales en Herbe*, animée par madame Catherine Fauteux. S'affronte l'équipe championne de 2008 Estrabie et l'équipe gagnante de 2011 Chicoutaou. L'équipe de Chicoutaou remporte cette première ronde.

Point d'information :

Madame Marie-Claude Ouellet rappelle à la délégation qu'elle est attendue pour le banquet à 18 h.

Ajournement à 16 h 22.

MERCREDI 9 AVRIL 2014

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS - FORUM OUVERT

De 9 h à 11 h 30, les déléguées se rendent dans l'atelier de leur choix.

Reprise de la séance à 13 h 35.

Madame Chantal Pagé agit à titre de présidente des débats.

12. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LA MILITANTE

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, trésorier et madame Marie-Claude Ouellet, accompagnés de monsieur Pierre Giroux, coordonnateur à l'administration, de mesdames Audrey Blackburn, Huguette Lajeunesse et monsieur Denis Provencher, membre du comité spécial.

Document de référence : **A14-C-I-D9** « Propositions d'amendements - Politique de remboursement des dépenses pour la militante.

Monsieur Roberto Bomba rappelle qu'un comité de travail a été mis sur pied au Conseil fédéral de juin 2013 pour réviser la politique de remboursement des dépenses des militantes. L'objectif était de rembourser les dépenses réellement encourues par les militantes qui investissent temps et énergie dans la mission de la FIQ. Ainsi, le comité spécial avait pour mandat d'étudier la politique aux niveaux financier, fiscal et politique. Les aspects de cette politique ont été soigneusement analysés et les frais de repas et d'hébergement ont suscité certains questionnements. Ainsi, la délégation doit prendre le temps de traiter de ce sujet afin de s'assurer que les modifications proposées par le comité spécial répondent aux besoins réels des militantes.

Mesdames Audrey Blackburn partage la réalité qui se vit au niveau rural, Isabelle Lajeunesse pour la zone urbaine et monsieur Denis Provencher pour la zone semi-urbaine.

Au niveau des transports, madame Marie-Claude Ouellet explique qu'auparavant, les instances se tenaient presque toujours à St-Hyacinthe. Toutefois, le conflit de travail survenu à l'hôtel des Seigneurs de St-Hyacinthe, jumelé à la décision prise au Conseil fédéral de décembre 2011 à l'effet de tenir les

instances en région, a amené la FIQ à organiser des transports nolisés en avion ou en autobus pour diminuer le temps de voyage des déléguées, assurer leur sécurité, réaliser des économies de frais de transport et contribuer ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces transports sont organisés en fonction du lieu et des déplacements des déléguées. Quelques points d'embarquement sont prévus et des arrangements sont pris avec les propriétaires pour stationner les véhicules. Les informations concernant le transport sont transmises aux syndicats en même temps que l'avis de convocation. Il est de la responsabilité de chaque militante de s'informer des transports nolisés offerts au moment de son inscription. Le comité est conscient que cette nouvelle pratique a quelque peu modifié les façons de faire des déléguées.

Madame Marie-Claude Ouellet appuyée de Roberto Bomba dépose les propositions suivantes qui apparaissent au document D9 : A14-C-I-13; A14-C-I-18; A14-C-I-26; A14-C-I-27; A14-C-I-28; A14-C-I-19; A14-C-I-21; A14-C-I-23; A14-C-I-24 et A14-C-I-29.

Monsieur Bomba termine en présentant les impacts financiers.

En conclusion, madame Marie-Claude Ouellet rappelle que la première préoccupation du comité était de refléter les réalités vécues par les déléguées des zones urbaines, semi-urbaines et rurales. Les propositions d'amendements à la politique de remboursement de dépenses pour la militante sont le résultat de discussions faites en toute transparence en tenant compte des difficultés vécues dans chacune de ces zones ainsi que des commentaires reçus par les déléguées. Au cours des dernières années, certains syndicats ont été mis sur la sellette pour la mauvaise utilisation des cotisations versées par leurs membres. La Fédération n'a pas été éclaboussée par de tels scandales parce qu'elle a toujours géré consciencieusement et avec rigueur les sommes qui lui sont confiées. Pour le comité, la réputation de la FIQ doit demeurer inattaquable.

Un comité plénier large de 60 minutes est ouvert.

Les propositions A14-C-I-22 (Perras-Coulombe); A14-C-I-14 (Larochelle-Bradet); A14-C-I-15 (Larochelle-Bradet) A14-C-I-30 (Gauthier-Gauthier) et A14-C-I-20 (Gilardeau-Morel) sont déposées.

Les propositions d'amendements à la politique de remboursement de dépenses pour la militante sont le résultat de discussions faites avec les membres du comité spécial représentant les zones urbaines, semi-urbaines et rurales. Ces débats se sont faits en toute transparence en tenant compte des difficultés vécues dans chacune de ces zones, des commentaires reçus par les déléguées au cours des trois dernières années pour s'assurer de leur bien-être.

Question de privilège :

Madame Marie-Claude Ouellet, Secrétaire, demande une suspension des règles de procédure pour accueillir un invité de marque et dépose la proposition A14-C-I-08 (Ouellet-Bomba).

La présidente des débats explique qu'en fonctionnement, si la délégation accepte de suspendre les règles de procédure, les travaux reprendront en comité plénier pour 30 minutes. La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-08	IL EST PROPOSÉ :
« De suspendre les règles de procédures afin de permettre à la délégation d'entendre l'allocation d'un invité spécial surprise. »	
Marie-Claude Ouellet – Roberto Bomba	ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

Allocution Alexandre Jardin

C'est avec un grand honneur que madame Marie-Claude Ouellet, Secrétaire, présente l'écrivain Alexandre Jardin, auteur et cinéaste français, qui a accepté à l'improviste et avec beaucoup de générosité de partager sa vision de la participation citoyenne. En 1999, il fondait le projet « *Lire et faire lire* » visant à transmettre le plaisir de la lecture pour contrer l'échec scolaire. Aujourd'hui, c'est 1 400 bénévoles qui font lire 400 000 enfants dans les écoles françaises.

Bien qu'il soit né au milieu des années 1960, monsieur Jardin avoue s'être inspiré du mouvement de la France libre de 1940 qui n'acceptait pas la défaite et la collaboration. Il utilise sa notoriété et s'associe à *des faiseurs, pas des diseurs*, afin de faciliter la prise en charge de problèmes concrets et « de faire ». Il faut arrêter d'attendre d'en haut ou après qui que ce soit et se gouverner soi-même.

Il a fondé, depuis peu, le mouvement « *Bleu Blanc Zèbre* » en France, une initiative qui prône le passage à l'acte souriant contre les promesses qui dépriment. Les *Zèbres* ne font pas de promesses, ils agissent. Ils ont le pouvoir parce qu'ils le font. Ils n'ont pas l'intention d'aller en politique, mais de mobiliser une société civile qui se prend en charge, qui est vivante et qui n'est pas soumise. «Aux actes citoyens!», lance-t-il, seul mot de désordre contre la grisaille économique et le déficit de partage de la société française. Les *Zèbres*, ce sont des associations ou des entreprises "qui ont trouvé un modèle économique pour pérenniser leur action civique". Les *Zèbres* veulent obliger le gouvernement à travailler avec eux, en co-construction et ils ont l'intention de coopérer avec le pouvoir local pour plus de proximité. Ils partent en guerre contre la droite et la montée du nationalisme, en France comme en Europe. Ils veulent raisonner en dehors du cadre.

Monsieur Alexandre Jardin invite la délégation à prendre les rênes de leur destin. *Bleu, Blanc, Zèbre* ne propose rien de moins qu'un changement d'attitude chez les citoyen-ne-s. Joindre les *Zèbres*, c'est se prendre en main, se gouverner soi-même. Agir, passer à l'acte, obtenir des résultats et avoir envie d'impliquer concrètement la population dans cette action.

Un comité large de 30 minutes est ouvert.

Madame Marie-Claude Ouellet remercie chaleureusement monsieur Alexandre Jardin pour sa présentation. On a le pouvoir de changer des choses, de « *Sortir du Cadre* » et peut-être que la FIQ deviendra le premier groupe de « *Zébrettes* » au Québec.

12. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LA MILITANTE (suite)

Tel qu'annoncé avant l'arrivée de monsieur Alexandre Jardin, le comité plénier se poursuit pour 30 minutes.

Les propositions suivantes sont déposées : A14-C-I-25 (Cormier-Rouillard); A14-C-I-11 (Léger-Mireault); A14-C-I-16 (Picard-Poulin) et A14-C-I-17 (Séguin-Landry).

La délégation accepte de prolonger le comité plénier pour les 2 personnes au micro.

En fonctionnement, la présidente des débats indique que la proposition de renvoi A14-C-I-11 (Léger-Mireault) sera traitée comme une proposition préalable. Si elle est adoptée, les autres propositions seront renvoyées devant un comité pour présentation à un prochain conseil fédéral. Par contre, si la proposition est rejetée, il y aura un comité d'impact sur l'ensemble des propositions.

Une délibérante de 30 minutes est ouverte sur la proposition de renvoi A14-C-I-11. Deux nouvelles propositions sont déposées A14-C-I-09 (Gauthier-Laganière) et A14-C-I-10 (Cormier-Rouillard). La présidente des débats invite la délégation à se prononcer pour ou contre l'introduction de ces deux propositions.

La délégation refuse d'introduire la première contre-proposition A14-C-I-09 ci-dessous :

A14-C-I-09 IL EST PROPOSÉ : (contre-proposition)

« Qu'un comité formé de 6 militantes et des ressources de la Fédération analyse la Politique de remboursement des dépenses pour la militante et soumette leurs travaux au prochain conseil fédéral régulier. »

Isabelle Gauthier – Geneviève Laganière

LA DÉLÉGATION REFUSE L'INTRODUCTION DE CETTE PROPOSITION

Par contre, l'introduction de la proposition A14-C-I-10 (Cormier-Rouillard) est acceptée par la délégation.

Question de privilège :

Madame Julie Ouellet mentionne que la proposition de monsieur Cormier A14-C-I-10 ne fait pas référence au bon article. Monsieur Stéphane Cormier demande le retrait de sa proposition et la délégation accepte.

A14-C-I-10 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire à la contre-proposition)

« D'adopter la politique de remboursement des dépenses pour la militante aujourd'hui, sauf l'article 3.4 qui parle des frais de kilométrage et qui sera renvoyé devant un comité avec 6 militantes et des ressources de la Fédération au plus tard à l'automne 2014. »

Stéphane Cormier – Guy-Paul Rouillard

RETIRÉE PAR UN VOTE MAJORITAIRE

La délégation accepte d'introduire la proposition A14-C-I-12 (Cormier-Rouillard).

En fonctionnement, la délibérante se poursuit sur la proposition de renvoi de monsieur Léger ainsi que sur la proposition A14-C-1-12.

La **Question préalable** est demandée par monsieur Denis Perras. La présidente des débats appelle le vote. La question préalable est acceptée à la majorité des 2/3 par la délégation.

Aucun droit de réplique, la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-11 IL EST PROPOSÉ : (contre-proposition)

« D'un renvoi devant un comité la Politique de remboursement des dépenses pour la militante et que la politique soit adoptée lors du prochain conseil fédéral. Ce comité sera formé de 6 militantes et des ressources de la Fédération. »

Michel T. Léger – Marie-Chantal Mireault

REJETÉE

A14-C-I-12 IL EST PROPOSÉ : (nouvelle proposition)

« D'adopter seulement les articles 2 - 4 - 5 - 6 - 7 de la Politique de remboursement des dépenses pour la militante et de reporter les articles 1 - 3 devant un comité avec 6 militantes et des ressources de la Fédération au plus tard à l'automne 2014. »

Stéphane Cormier – Guy-Paul Rouillard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

Dans un premier temps, les propositions ci-dessous sont déposées suite à l'adoption de la proposition A14-C-I-12 (Cormier-Rouillard) :

A14-C-I-13 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9
Déplacement – Article 1.5.1

« Ajouter à la fin du 1^{er} paragraphe la phrase suivante : **“La militante qui utilise l’autocar nolisé a droit au remboursement pour le kilométrage effectué entre sa résidence et le lieu d’embarquement du transport.”** »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet
DÉPOSÉE

A14-C-I-14 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9
Déplacement – Article 1.5.1

« D’ajouter à la fin du 2^e paragraphe le texte suivant: **“De plus, elle a droit au remboursement pour le kilométrage effectué entre sa résidence et le lieu d’embarquement du transport.”** »

Manon Larochelle – Pierre Olivier Bradet
DÉPOSÉE

A14-C-I-15 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9
Déplacement – Article 1.5.1

« D’ajouter le paragraphe suivant : **“Elle a aussi droit au remboursement de tous les frais de stationnement encourus avec pièces justificatives.”** »

Manon Larochelle – Pierre Olivier Bradet
DÉPOSÉE

A14-C-I-16 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9
Déplacement – Article 1.5.1

« D’ajouter après cet article: **“Que les militantes qui organisent un transport en commun afin de participer à une instance aient droit au remboursement de tous les frais dudit transport.”** »

Carl Picard – Marco Poulin
DÉPOSÉE

A14-C-I-17 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9
Déplacement - Article 1.5.1

« De biffer le texte après “automobile” au 2^e paragraphe et le remplacer par **“peut réclamer son kilométrage selon la politique de remboursement des dépenses des militantes à l’article 1.4 et 1.4.1.”** »

Sophie Séguin – Lucie Landry
DÉPOSÉE

A14-C-I-18 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Déplacement – Article 1.5.2

« Au 1^{er} paragraphe, biffer les mots “à brève échéance.” »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

DÉPOSÉE

A14-C-I-19 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.1

« Biffer “10 \$” et remplacer par “20 \$”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

DÉPOSÉE

A14-C-I-20 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.1

« De modifier le montant alloué pour l'hébergement de 20 \$ pour 22,25 \$, concordance avec l'article 26.06 de la convention collective nationale. »

Louise Gilardeau – François Morel

DÉPOSÉE

A14-C-I-21 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.3

« Biffer “100” et remplacer par “80”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

DÉPOSÉE

A14-C-I-22 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.3

« Ajouter “Toutefois, la salariée de la région métropolitaine qui doit traverser 2 ponts ou qui doit traverser un pont et qui demeure à plus de 60 kilomètres peut bénéficier d'hébergement”. »

Patrick Perras – Renée Coulombe

DÉPOSÉE

A14-C-I-23 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.4

« Après le mot “**militante**, ajouter “**qui a droit à une chambre et**”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

DÉPOSÉE

A14-C-I-24 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.4

« Biffer “**50 \$**” et remplacer par “**60 \$**”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

DÉPOSÉE

A14-C-I-25 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation du document D9

Hébergement – Article 3.4

« Biffer “**50 \$**” et remplacer par “**100 \$**”. »

Stéphane Cormier – Guy-Paul Rouillard

DÉPOSÉE

Dans un deuxième temps, toujours en lien avec l'adoption de la proposition A14-C-I-12 (Cormier-Rouillard), la présidente des débats ouvre une délibérante de 10 minutes pour discuter des propositions se rapportant aux articles 2, 6 et 7 apparaissant au document D9.

Madame Isabelle Gauthier utilise son droit de réplique puis la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-26 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation du document D9

Repas - Article 2

« Après Déjeuner : biffer “**9 \$**” et remplacer par “**12 \$**”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-27 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation du document D9

Repas - Article 2

« Après Dîner : biffer “**17 \$**” et remplacer par “**20 \$**”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-28 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation du document D9
Repas - Article 2

« Après Souper : biffer “25 \$” et remplacer par “30 \$”. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-29 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation du document D9

Article 6 – Frais téléphoniques pour la militante à temps partiel

« Retirer l'article 6. »

Roberto Bomba – Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-30 IL EST PROPOSÉ :

« Que les amendements à la Politique de remboursement des dépenses des militantes entrent en vigueur le 1^{er} avril 2014.

Isabelle Gauthier – Ludovic Gauthier

REJETÉE

9. BILAN DES ACTIVITÉS

9.1 Rapport des secteurs, services et comités permanents

Comité Jeunes

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique du comité Jeunes, accompagnée de messieurs François Chabonneau, Jocelyn Marcoux et madame Julie Côté, membres du comité.

Document de référence : **A14-C-I-D3** « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 3 à 7.

Pour «*Sortir du cadre*», la présentation s'est faite en simulant un feu de camp avec des chaises de camping. Les membres du comité Jeunes relatent les principales activités du comité et du Réseau des Jeunes depuis 2011. Madame Ouellet conclut en invitant les jeunes de moins de 30 ans à participer en grand nombre au réseau et remercie les équipes locales de leur permettre de rencontrer les jeunes de leur établissement.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Comité Condition féminine

Présenté par : Mesdames Claire Alarie, Marie-Ève Bertrand, Caroline Flageol, Véronique Foisy, Patricia Lajoie et Line Mercier, membres du comité Condition féminine.

Document de référence : **A14-C-I-D3** « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 9 à 13.

Un petit vidéo est projeté sur les écrans.

Les faits saillants du comité Condition féminine et du Réseau des Femmes pour les trois (3) dernières années sont présentés à la délégation.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Comité Santé et Sécurité du travail

Présenté par : Messieurs Sylvain Allard et Jean-Louis Pelland, mesdames Isabelle Groulx, Joëlle Thiébaud et Céline Tranquille, membres du comité SST ainsi que madame Hélène Caron, conseillère syndicale.

Document de référence : A14-C-I-D3 « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 15 à 20.

Une projection PowerPoint accompagne la présentation.

Les faits saillants des activités pour ce comité pour les trois (3) dernières années sont présentés à la délégation. Les membres du comité SST ont dévoilé le thème retenu pour la semaine annuelle 2014 : « *VISION PRÉVENTION / VISION D'ÉQUIPE - Soignons la collaborACTION!* ».

Madame Mélissa Lacroix agit à titre de présidente des débats.

Un comité plénier de 15 minutes est ouvert.

Comité Éducation-Animation

Présenté par : Madame Brigitte Fauteux, responsable politique du service Éducation-animation, accompagnée de monsieur Pascal Beaulieu, mesdames Shirley Dorismond et Linda Lapointe, membres du comité.

Document de référence : A14-C-I-D3 « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 21 à 24.

Les faits saillants des activités de ce comité pour les trois (3) dernières années sont présentés à la délégation puis quelques membres du comité simulent ce que sera la FIQ **** à son 50^e anniversaire.

La minute du SEA : Sur une musique entraînante, les déléguées sont invitées à se lever et à suivre les mouvements suggérés.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Madame Chantal Pagé agit à titre de présidente des débats.

Comité Évaluation des publications

Présenté par : Madame Régine Laurent, accompagnée de mesdames Sara Lapointe, conseillère syndicale, Caroline Flageol, Patricia Lajoie, membres du comité Condition féminine, Shirley Dorismond et Pascal Beaulieu, membres du comité Éducation-Animation, François Charbonneau et Julie Côté, membres du comité Jeunes ainsi que Joëlle Thiébaud et Céline Tranquille, membres du comité SST.

Document de référence : A14-C-I-D3 « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 25 à 29.

Les faits saillants des activités de ce comité pour les trois (3) dernières années sont présentés à la délégation. Madame Laurent indique que les commentaires apportés par les membres sont toujours pertinents.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

Comité Élection

Présenté par : Mesdames Lucie Lachambre-Girard et Huguette Lajeunesse, membres du comité Élection.

Document de référence : A14-C-I-D3 « Rapport des comités permanents et statutaires », pages 31 à 33.

Les faits saillants des activités de ce comité pour les trois (3) dernières années sont présentés à la délégation.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert.

La proposition A14-C-I-31 est déposée. Aucune intervention n'ayant lieu, la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-31 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter le rapport d'activités des comités permanents et statutaires. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ÉLECTIONS

13.1 Présentation des candidates aux comités permanents et statutaires

Présenté par : Mesdames Huguette Lajeunesse et Line Lachambre-Girard, membres du comité Élection.

Aucun document de référence.

Une présentation PowerPoint permet d'identifier le visage des candidates.

Madame Huguette Lajeunesse présente les personnes mises en candidature au :

Comité Condition féminine, sont candidates :

Claire Alarie	Patricia Lajoie
Renée Coulombe	Lucie Ménard
Julie Daignault	Line Mercier
Caroline Flageol	Nancy Moss
Nancy Fleurent	Dominique Paquette
Lyne Guerra	Annie Pinard
Linda Labelle	Louise Quirion

Comité Jeunes, sont candidates :

Isabelle Bouchard	Claudiane Gélinas
Isabelle Boyer	Jonathan Germain
Francis Charbonneau	Sandra Lebel-Senterre
Francis Desrochers	Shany St-Amand

Comité Santé et Sécurité du travail, sont candidates :

Sylvain Allard	François Leblanc
Céline Blais Tranquille	Gabriel Paquette
Patrice Dulmaine	Jean-Louis Pelland
Isabelle Groulx	Collins Tagnigou
David Lambert	Valérie Vaillancourt

Comité Éducation-Animation, sont candidates :

Michel Desautels	Manon Larochelle
Shirley Dorismond	Stella Larochelle
Karine Gallant-Blaquière	Sophie Perrier
Nathalie Grenier	

Comité de Vérification interne, sont candidates :

Pascal Beaulieu
Louise Gilardeau
Nathalie Gilman
Carl Picard
Jérôme Rousseau

Comité Fonds de défense syndicale, sont candidates :

Nathalie Chagnon
Sonia Mancier
Eric Martin
Martine Tremblay

Comité Élections, sont candidates :

Obéline Chevarie	Nancy Langlais
Danielle Deguire	Renald Parent
Lucie Lachambre-Girard	Isabelle Pelletier
Huguette Lajeunesse	Elizabeth Rich

13.2 Présentation des candidates au Comité exécutif

Présenté par : Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité Élection.

Document de référence : A14-C-I-D11 « Cahier de présentation des candidates : comité exécutif ».

Dans un premier temps, madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité Élection invite les membres élues par acclamation au comité exécutif à se présenter à l'avant pour livrer leur message.

Madame Lajeunesse mentionne qu'il y aura élection aux postes suivants, invitant les candidates à s'adresser à la délégation.

1^{re} vice-présidente, sont candidates :

Sylvie Boulet
Rita Lamothe
Line Larocque

3^e vice-présidente, sont candidates :

Richard Beauregard
Claude Boucher
Carole Grant

4^e vice-présidente, sont candidates :

Nancy Bédard
Véronique Foisy

Dans un deuxième temps, messieurs Antoine Côté-Chabot, coordonnateur adjoint à la FIQ et Jean de Ladurantaye de la firme informatique Dexero rejoignent madame Huguette Lajeunesse afin d'expliquer le vote électronique. Madame Lajeunesse termine en livrant les consignes concernant le déroulement du vote prévu le jeudi 10 avril 2014.

Ajournement à 19 h 59.

JEUDI 10 AVRIL 2014

13. ÉLECTIONS

Élections au Comité exécutif et aux comités permanents et statutaires (1^{er} tour)

Le processus électoral débute à 8 h.

Reprise des débats à 10 h 15.

Chantal Pagé agit à titre de présidente des débats.

Points d'information :

- ≥ Madame Joëlle Thiébaud signifie qu'elle a omis de remercier les conseillères qui ont travaillé avec le comité SST.
- ≥ Madame Édith Samson rappelle qu'il est encore temps de rédiger un petit mot de prompt rétablissement à monsieur Renald Parent, président du comité d'élection.

La présidente des débats avise la délégation que les travaux se poursuivent simultanément avec le processus de vote afin de ne pas accuser de retard dans l'horaire.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : VISION, RÉALISATION, ACTION

Sortons du Cadre - Présentation et recommandations

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires, accompagnée de monsieur Antoine Bégin-Couture et de mesdames Michelle Poirier et Julie Rioux, conseillères syndicales.

Document de référence : Document thématique.

Madame Marie-Claude Ouellet explique que dans le cadre de la démarche de réflexion menant à ce 10^e congrès, la Fédération a souhaité s'inspirer des préoccupations des militantes de tous les niveaux de l'organisation, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de syndicalisme de mouvement social. Pour ce faire, un vaste exercice de consultation a débuté à l'automne 2013 pour se terminer tout juste avant le congrès. Plusieurs militantes, déléguées et salariées de l'organisation ont été consultées à l'aide de méthodes novatrices et participatives sur leurs préoccupations et sur leur vision de ce que devrait être la FIQ dans dix (10) ans.

Dans le cadre du conseil fédéral extraordinaire de février 2014, les déléguées ont été invitées à organiser une panoplie d'événements pour partager les recommandations qui allaient être débattues au congrès. Pour ce faire, la FIQ a fourni des outils de consultation novateurs tels qu'une vidéo et un fascicule résumant les orientations qui seront proposées au congrès. Après avoir compilé ces données, la Fédération peut affirmer avec fierté que cet exercice fut un grand succès. Le taux d'adhésion aux idées proposées fut très élevé et les commentaires reçus dans le cadre de ces consultations aideront l'organisation à démarrer la mise en œuvre de ces recommandations.

La FIQ remercie les militantes pour avoir contribué à faire de cette consultation un succès, marquant du même coup un changement important des pratiques à la Fédération.

- ≥ Madame Michelle Poirier poursuit avec la présentation de l'énoncé 1 - « *Que la FIQ poursuive ses interventions dans le développement de nouveaux milieux de soins inspirés de l'économie sociale.* »

Le comité intersectoriel sur les nouveaux modèles a élaboré différents scénarios qui pourraient se concrétiser. D'abord la « *maison pour les aîné-e-s* » qui serait un lieu un lieu d'hébergement sans but lucratif pour les personnes en perte d'autonomie, à dimension humaine, ancrée dans la communauté. Un pouvoir serait accordé aux personnes qui y habitent, à leurs familles et aux professionnelles qui en prennent soin. Quant au « *dispensaire* », on y donnerait des services de première ligne en interdisciplinarité (exemples : suivi de maladies chroniques, de grossesses ou de problèmes de santé mentale).

- ≥ Monsieur Antoine Bégin-Couture présente l'énoncé 2 - « *Que la FIQ s'engage dans la co-construction d'une nouvelle organisation syndicale regroupant les salariées des catégories 1 et 4, toutes les salariées œuvrant dans les nouveaux milieux de soins et les professionnelles en soins et de la santé du privé.* »

L'objectif principal de cette démarche est de trouver une façon d'augmenter significativement le rapport de force de la Fédération pour défendre les conditions de travail et d'exercice des professionnelles en soins, de même que les services publics de santé. Tout cela passerait par la mise en place d'une organisation « phare » en santé, regroupant les professionnelles en soins et de la santé qui œuvrent auprès de la population du Québec, tant dans les institutions du secteur public de santé qu'à l'extérieur. Cette analyse semble partagée par un grand nombre de membres.

La question de regrouper uniquement des professionnelles de la santé est revenue très souvent. Certaines ont peur qu'une structure de la sorte soit trop lourde et empêche la FIQ de prendre des décisions ou de poser des actions spécifiquement pour les professionnelles en soins de la catégorie 1. Bref, que cette nouvelle structure ait la lourdeur généralement associée à une centrale.

Il faudra donc continuer de bien expliquer la vision de la FIQ aux membres et leur faire savoir que, dans le cadre de cette co-construction, il n'est pas question d'intégrer des salariées de la catégorie 4 dans nos rangs. De plus, il faudra préserver l'autonomie et l'identité de la FIQ.

Plusieurs professionnelles en soins ne veulent pas que cette vision amène une hausse des cotisations syndicales. Évidemment, ce n'est pas l'objectif de la démarche et souvent les membres ont tendance à percevoir uniquement le coût associé à une démarche en oubliant les bénéfices. Les organisations qui co-construiraient avec nous arriveraient avec leurs membres et peut-être leur personnel. Si ce projet devait passer par des contrats de service, la FIQ ne proposerait pas un canevas qui mettrait en péril la santé financière de l'organisation. De toute façon, c'est le conseil fédéral qui en déciderait.

Message du comité d'Élection :

Madame Huguette Lajeunesse informe la délégation qu'il reste 10 minutes avant la fermeture du scrutin.

- ≥ Monsieur Antoine Bégin Couture présente l'énoncé 3 - « *Que la FIQ maintienne des liens privilégiés avec la FCSII sans y adhérer en tant que membre officielle.* »

D'une part, plusieurs membres considéreraient avantageux de partager des pratiques et des idées avec la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII). De plus, ce serait bénéfique pour l'organisation de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Par contre, et dans une plus faible proportion, quelques membres considèrent que les réalités de ces professionnelles de la santé, principalement celle des infirmières, sont à ce point différentes qu'il n'y a aucun intérêt à s'en inspirer et la FIQ devrait se concentrer uniquement sur ce qui se passe au Québec.

Étant donné le taux d'adhésion extrêmement fort à cette première vision, on peut penser qu'une majorité écrasante de membres partage l'intérêt d'adhérer à la FCSII.

- ≥ Monsieur Antoine Bégin-Couture poursuit avec la présentation de l'énoncé 4 - « *Que la FIQ s'investisse dans le développement et la mise en place de Global Nurses United.* »

L'idée forte la plus répandue est d'aller s'inspirer sur ce qui se fait ailleurs. L'objectif principal de cette démarche de création d'un réseau d'information qu'est « Global Nurses United » est de partager de l'information et des pratiques syndicales. Certaines membres ne voient pas d'intérêt dans la mesure où les réalités vécues par les autres organisations syndicales seraient trop différentes des nôtres. D'autres craignent une hausse des coûts associés à cette démarche. Pour l'instant, l'apport de la FIQ se limiterait à la participation de la présidente. Puisque le taux d'adhésion frôle 80 %, on pense que l'idée de partager cette pratique plaît à une grande majorité des membres.

⇒ À son tour, madame Julie Rioux présente l'énoncé 5 - « *Que la FIQ s'inscrive activement dans un processus permanent de recherche de nouvelles pratiques syndicales.* »

Il semble que cette nouvelle façon de voir l'action syndicale serait bénéfique pour se rapprocher des préoccupations des membres qui ne se déplacent habituellement pas dans les assemblées ou qui ne fréquentent pas le site internet de la FIQ.

Informé de plus en plus de personnes et les consulter efficacement permettrait de contrer la mauvaise presse dont sont victimes les syndicats. Le discours des employeurs vise parfois à affaiblir les principes du syndicalisme et il pourrait être mieux contrecarré si les idées et les réussites de la FIQ étaient plus visibles. L'innovation, la pensée proactive et la volonté de se connecter sur les membres de la FIQ sont une priorité collective. Par contre, l'inquiétude des coûts liés à ces initiatives a souvent été soulevée dans les assemblées de consultation. La mise en place de ces nouvelles pratiques ne représente pas un coût significatif dans l'ensemble des activités de l'organisation.

Au-delà de l'aspect pécuniaire, certaines participantes aux consultations ont remis en question la possibilité même de réussir à impliquer et rejoindre un plus grand nombre de membres. Il va peut-être falloir être patientes et persévérantes, mais en utilisant toutes nos ressources, de bons outils, de bonnes techniques et les bonnes pratiques développés ici et ailleurs, ça devrait fonctionner.

⇒ Madame Julie Rioux poursuit avec l'énoncé 6 - « *Que la FIQ tienne des commissions, au moins une fois par année et que celles-ci aient le pouvoir de faire des recommandations au Conseil fédéral.* »

La tenue de commissions permettra de mieux répondre aux besoins de chaque professionnelle en soins tout en assurant une meilleure concertation autour de leurs particularités. Elles serviront également à supporter les futures revendications de la FIQ en lien avec la formation initiale de chacune des catégories de professionnelles. Enfin, les commissions s'ancreront dans le fonctionnement de la FIQ et augmenteront le lien d'appartenance à l'organisation.

Évidemment, la question des coûts a été soulevée, mais comme les commissions se tiendront en conseil fédéral, il n'y a pas de coûts de rattachés. Il ne faut pas oublier que les commissions appartiennent à la délégation et c'est elle qui décide de quelle façon elle va disposer des recommandations amenées sur le parquet. Madame Rioux rappelle que le dossier des « infirmières auxiliaires » a débuté en commission.

Madame Marie-Claude Ouellet présente les recommandations 1 à 12 du document thématique.

Un comité plénier large de 45 minutes est ouvert.

Les propositions A14-C-I-32 (Tougas-Couture Blais); A12-C-I-44 (Rousseau-Roy) et A14-C-I-46 (Rousseau-Roy) sont déposées.

Pour conclure, madame Marie-Claude Ouellet explique qu'inscrire le présent congrès dans un syndicalisme de mouvement social était une préoccupation importante pour le comité organisateur du congrès et peut être un exercice agréable et mobilisateur. Cette dernière constate avec plaisir que les déléguées ont voulu « *Sortir du Cadre* » et qu'ensemble, nous avons réussi à faire de cette thématique la nôtre, de porter cette vision et de « *Sortir du Cadre* ».

Une délibérante de 30 minutes est ouverte.

La délégation accepte l'introduction de la proposition A14-C-I-35 (Léger-Carette).

Personne n'utilise son droit de réplique, la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-32 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 1 du document thématique du congrès

« Que des représentantes des TRAC participent à la mise en oeuvre des modèles pouvant être retenus dans leur région et, si possible, siègent dans les lieux décisionnels. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-33 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Que le RIIRS puisse participer sur invitation de la FIQ à travers chaque TRAC, à la mise en oeuvre des modèles pouvant être retenus dans leur région.

Claire Tougas – Solange Couture-Blais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-34 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 2 du document thématique du congrès

« Que la FIQ soutienne la syndicalisation de tou-te-s les salarié-e-s oeuvrant dans les nouveaux milieux de soins privés à but non lucratif, issus de l'économie sociale, et modifie ses statuts et règlements en conséquence. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-36 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 3 du document thématique du congrès

« Que la FIQ entreprenne la création d'une nouvelle organisation syndicale en santé regroupant :

- les professionnelles en soins (catégorie 1);
- les professionnel-le-s de la santé (catégorie 4);
- l'ensemble des salarié-e-s oeuvrant au sein des nouveaux milieux de soins issus de l'économie sociale et les professionnel-le-s en soins et de la santé oeuvrant dans les milieux privés à but lucratif.

Que les travaux en ce sens soient amorcés le plus rapidement possible. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-35 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation 3 du document thématique du congrès

« D'ajouter :

- les sages-femmes;
- les ambulanciers;
- et tout autre groupe oeuvrant dans le milieu de la santé. »

Michel T. Léger – Guillaume Carette

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-36 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Recommandation 3 du document thématique du congrès

« Que la FIQ entreprenne la création d'une nouvelle organisation syndicale en santé regroupant :

- les professionnelles en soins (catégorie 1) ;
- les professionnel-le-s de la santé (catégorie 4) ;
- l'ensemble des salarié-e-s oeuvrant au sein des nouveaux milieux de soins issus de l'économie sociale et les professionnel-le-s en soins et de la santé oeuvrant dans les milieux privés à but lucratif;
- les sages-femmes;
- les ambulanciers;
- et tout autre groupe oeuvrant dans le milieu de la santé.

Que les travaux en ce sens soient amorcés le plus rapidement possible. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-37 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 4 du document thématique du congrès

« Que la FIQ maintienne un lien privilégié de collaboration avec la FCSII, sans affiliation à titre de membre officielle. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-38 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 5 du document thématique du congrès

« Que la FIQ continue de participer activement à la mise sur pied de Global Nurses United, s'assure de la pérennité de la démarche et s'inscrive comme membre active de Global Nurses United. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-39 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 6 du document thématique du congrès

« Que la FIQ s'inscrive dans un processus permanent de recherche, de développement et de mise en place de nouvelles pratiques syndicales. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-40 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 7 du document thématique du congrès

« Que la FIQ intègre dans sa pratique syndicale les nouveaux modes de consultation participative, à tous les niveaux de l'organisation. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-41 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 8 du document thématique du congrès

« Que la FIQ modifie ses statuts et règlements pour la composition du Congrès et du Conseil fédéral afin de tenir compte de la création d'accréditations comportant un grand nombre de membres. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-42 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 9 du document thématique du congrès

« Que le Réseau des jeunes soit modifié de la façon suivante :

Ajouter une militante de 30 ans et moins, pour chaque réseau local, CSSS ou établissement, par tranche de 1 000 membres, jusqu'à concurrence de 5 001 membres et plus. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-43 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 10 du document thématique du congrès

« Que le Réseau des femmes soit modifié de la façon suivante :

Ajouter une militante pour chaque réseau local, CSSS ou établissement, par tranche de 1 000 membres, jusqu'à concurrence de 5 001 membres et plus. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-45 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 11 du document thématique du congrès

« Que les commissions infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes se tiennent au minimum une fois par année. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-44 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation 11 du document thématique du congrès

« D'ajouter après inhalothérapeutes, "perfusionnistes cliniques". »

Jérôme Rousseau – Christine Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-45 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Recommandation 11 du document thématique du congrès

« Que les commissions infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques se tiennent au minimum une fois par année. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-47 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation 12 du document thématique du congrès

« Que les commissions infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes aient un pouvoir de recommandation au Conseil fédéral. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-46 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Recommandation 12 du document thématique du congrès

« D'ajouter après inhalothérapeutes, "perfusionnistes cliniques". »

Jérôme Rousseau – Christine Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-47 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Recommandation 12 du document thématique du congrès

« Que les commissions infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques aient un pouvoir de recommandation au Conseil fédéral. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point d'information :

Monsieur Pascal Beaulieu, délégué, remercie les congressistes pour leur contribution à son « spindon ». Un montant de 2,160 \$ sera remis à la société canadienne du cancer.

Message du comité d'élection :

Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité Élection :

► *déclare élues au comité exécutif :*

3^e vice-présidente : *madame Claude Boucher du CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska*

4^e vice-présidente : *madame Nancy Bédard du CHU de Québec*

Cette dernière annonce qu'il y aura un deuxième tour de scrutin à 14 h pour désigner une élue au poste de 1^{re} vice-présidente, entre mesdames Rita Lamothe et Line Larocque. Elle transmet les consignes liées au 2^e tour de scrutin.

► Elle déclare élues aux comités statutaires:

COMITÉ ÉLECTION (3 membres et 2 substituts)		
Substitut	Danielle Deguire	CHUM
Membre	Lucie Lachambre-Girard	CSSS Dorval-Lachine-Lasalle
Membre	Huguette Lajeunesse	CHU de Sherbrooke
Substitut	Nancy Langlais	CSSS Rimouski-Neigette
Membre	Renald Parent	CR en dépendance de Chaudière-Appalaches

COMITÉ FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE (2 membres et 2 substituts)		
Substitut	Nathalie Chagnon	CSSS Haut-Richelieu-Rouville
Membre	Sonia Mancier	Vigi Santé de Montérégie
Membre	Éric Martin	Hôpital Juif de Réadaptation
Substitut	Martine Tremblay	Groupe Champlain de Montérégie

COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE (3 membres et 2 substituts)		
Membre	Pascal Beaulieu	CHU de Québec
Membre	Louise Gilardeau	Groupe Champlain de Montréal
Substitut	Nathalie Gilman	CHUM
Substitut	Jérôme Rousseau	Inst univ cardiologie et pneumologie de Québec
Membre	Carl Picard	CSSS de Beauce

► Déclare élues aux comités permanents

COMITÉ CONDITION FÉMININE (6 membres et 2 substituts)		
Membre	Claire Alarie	CSSS du Sud de Lanaudière
Membre	Julie Daigneault	CSSS d'Argenteuil
Membre	Caroline Flageol	CHUM
Membre	Patricia Lajoie	CSSS de la Vieille-Capitale
Substitut	Lucie Ménard	CSSS Richelieu-Yamaska
Membre	Line Mercier	CSSS de Beauce
Membre	Nancy Moss	CSSS de Saint-Jérôme
Substitut	Annie Pinard	CSSS Champlain-Charles-Le-Moyne

COMITÉ JEUNES (5 membres et 2 substituts)		
Membre	Isabelle Bouchard	CHU de Québec
Membre	Isabelle Boyer	CSSS La Pommeraie
Membre	Francis Charbonneau	CSSS d'Antoine-Labelle
Membre	Claudiane Gélinas	CSSS de l'Énergie
Substitut	Jonathan Germain	Inst Réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal
Substitut	Sandra Lebel-Santerre	CSSS de Kamouraska
Membre	Shany St-Amand	CSSS de la Haute-Yamaska

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (6 membres et 2 substituts)		
Membre	Sylvain Allard	CSSS Dorval-Lachine-Lasalle
Membre	Céline Blais-Tranquille	Centre universitaire de santé McGill
Membre	Patrice Dulmaine	CSSS Chicoutimi
Membre	Isabelle Groulx	CSSS Jardins-Rousillon
Membre	David Lambert	CSSS La Pommeraie
Substitut	François Leblanc	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Membre	Jean-Louis Pelland	CSSS Nord de Lanaudière
Substitut	Collins Tagnigou	Hôpital Santa Cabrini

COMITÉ ÉDUCATION-ANIMATION (5 membres et 2 substituts)		
Membre	Michel Desautels	Hôpital Rivière-des-Prairies
Membre	Shirley Dorismond	CSSS Jeanne-Mance
Membre	Karine Gallant-Blaquière	CHU de Québec
Substitut	Nathalie Grenier	CSSS de Beauce
Membre	Manon Larochelle	CSSS Alphonse-Desjardins
Membre	Stella Larochelle	Hôpital Santa Cabrini
Substitut	Sophie Perrier	CHSLD Bourget Inc

Points d'information :

- ≥ Suite à son élection au poste de 4^e vice-présidente au Comité exécutif, madame Nancy Bédard remercie la délégation;
- ≥ Madame Lucie Lachambre-Girard, porte-parole de monsieur Renald Parent, fait de même;
- ≥ Madame Claude Boucher, élue au poste de 3^e vice-présidente, remercie également la délégation pour la confiance manifestée à son égard.

Madame Martine Caron agit à titre de présidente des débats.

Question de privilège :

Madame Marie-Claude Ouellet rappelle à la délégation d'aller récupérer leurs enveloppes contenant les bulletins de vote.

Message du comité d'élection :

Madame Huguette Lajeunesse informe la délégation que la période de votation se terminera à 14 h 45.

6. STATUTS ET RÈGLEMENTS

6.1 Amendements aux statuts et règlements

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique du plan d'action et des actions prioritaires, accompagnée de madame Sylvie Bissonnette, coordonnatrice.

Document de référence : A14-C-I-D4 « Propositions d'amendements ».

Madame Marie-Claude Ouellet présente les amendements proposés par le comité exécutif apparaissant dans le document D4.

En fonctionnement, la présidente des débats indique que le document D4 sera divisé en 4 blocs :

- ▶ Bloc 1 - niveaux de vote 1 à 5
- ▶ Bloc 2 - niveaux de vote 6 à 9
- ▶ Bloc 3 - niveaux de vote 10 à 19
- ▶ Bloc 4 - niveaux de vote 20 à 22

À tour de rôle, chaque proposeuse présente ses recommandations.

Monsieur Alain Paquette demande de retirer sa proposition (A14-C-I-48 Paquette-Roy) en lien avec le N/V 12. La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-48 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 12 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 1 - Types de commissions

Après « commission inhalothérapeute » ajouter « **et perfusionniste.** »

Alain Paquette – Marie-Claude Roy
RETIRÉE PAR UN VOTE UNANIME AVEC ABSTENTIONS

Un comité plénier large de 30 minutes est ouvert sur l'ensemble des propositions.

Une prolongation du comité plénier est acceptée pour les 5 personnes au micro.

En conclusion, madame Marie-Claude Ouellet précise que toutes les recommandations du comité exécutif sont en lien avec les recommandations de la thématique du congrès adoptées ce matin.

- ▶ Bloc 1 - niveaux de vote 1 à 5

Une délibérante de 15 minutes est ouverte sur le Bloc 1.

Monsieur André-Luc Deschênes demande de retirer sa proposition (A14-C-I-49 Deschênes-Lessard) en lien avec le N/V 5. La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-49 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 5 du document D4

CHAPITRE IV - CONGRES
Article 3 - Composition

« Après l'alinéa « 4) »
Ajouter l'alinéa « **5) des membres des comités permanents.** »

André-Luc Deschênes – Lynda Lessard
RETIRÉE PAR UN VOTE UNANIME

Personne n'utilise son droit de réplique, la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-50 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 1 du document D4

CHAPITRE I – NOM – BUTS – SIÈGE SOCIAL
Article 3 - Buts

Après l'alinéa « 1) »

Ajouter l'alinéa « **2) de regrouper, à l'échelle provinciale, toutes les salarié-e-s oeuvrant dans les milieux de soins privés à but non lucratif issus de l'économie sociale.** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-51 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 2 du document D4

CHAPITRE I – NOM – BUTS – SIÈGE SOCIAL
Article 5 – Juridiction

« Au paragraphe 1

Après le mot « cardiorespiratoires », ajouter « **et aux syndicats regroupant des salarié-e-s oeuvrant dans les milieux de soins privés à but non lucratif issus de l'économie sociale.** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-52 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 3 du document D4

CHAPITRE I – NOM – BUTS – SIÈGE SOCIAL
Article 5 – Juridiction

Après l'alinéa « 11) »

Ajouter l'alinéa « **12) des salarié-e-s occupant un emploi dans les milieux de soins privés à but non lucratif issus de l'économie sociale.** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-53 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 4 du document D4

CHAPITRE IV - CONGRES
Article 3 - Composition

Remplacer les mots « 2851 et plus » par les mots « **2851 à 3250** » et

Ajouter à la suite

« **3251 à 3650 16 déléguées**

3651 à 4100 17 déléguées

4101 à 4550 18 déléguées

4551 à 5050 19 déléguées

5051 et plus 20 déléguées. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

- Bloc 2 - niveaux de vote 6 à 9.

Une délibérante de 15 minutes est ouverte sur le Bloc 2.

Madame Nancy Hogan utilise son droit de réplique puis la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-54 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 6 du document D4

CHAPITRE V - CONSEIL FÉDÉRAL
Article 1 - Pouvoirs

« Après l'alinéa « 15) »

Ajouter l'alinéa « **16) de décider de la conclusion d'une entente de services entre la FIQ et un regroupement de travailleur-euse-s non visé-e-s par le CHAPITRE 1. »**

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-55 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 7 du document D4

CHAPITRE V - CONSEIL FÉDÉRAL
Article 3 - Composition

Remplacer les mots suivants : « 2501 et plus » par les mots « **2501 à 3000** » et

Ajouter à la suite

« **3001 à 3500 10 déléguées**
3501 à 4000 11 déléguées
4001 à 4500 12 déléguées
4501 à 5000 13 déléguées
5001 et plus 14 déléguées. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-56 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 8 du document D4

CHAPITRE V - CONSEIL FÉDÉRAL
Article 3 - Composition

Remplacer les mots suivants : « 2001 à 2500 » par les mots « **2001 à 2400 8 déléguées** » et

Ajouter à la suite

« **2401 à 2800 9 déléguées**
2801 à 3200 10 déléguées
3201 à 3600 11 déléguées
3601 à 4000 12 déléguées
4001 à 4400 13 déléguées
4401 à 4800 14 déléguées
4801 à 5200 15 déléguées
5201 et plus 16 déléguées »

Nancy Hogan – Guylaine Boulanger

DISPOSÉE PAR L'ADOPTION DE A14-C-I-55

En concordance avec le retrait du N/V 5, la délégation accepte à la majorité, de retirer le N/V 9.

A14-C-I-57 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 9 du document D4

CHAPITRE V - CONSEIL FÉDÉRAL
Article 3 - Composition

Après l'alinéa 4)
Ajouter l'alinéa « **5) des membres des comités permanents** »

André-Luc Deschênes – Lynda Lessard
RETIRÉE PAR UN VOTE MAJORITAIRE

- ▶ Bloc 3 - niveaux de vote 10 à 16.

Une délibérante de 10 minutes est ouverte sur le Bloc 3.

Aucun droit de réplique, la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-58 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 10 du document D4

CHAPITRE V - CONSEIL FÉDÉRAL

Après le « **CHAPITRE V – CONSEIL FÉDÉRAL** »
Ajouter le « **CHAPITRE VI – COMISSIONS** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-60 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 13 du document D4

CHAPITRE VI – COMMISSIONS
Article 1 – Types de commissions

« **Il existe trois (3) types de commissions, soit : commission infirmière, commission infirmière auxiliaire, commission inhalothérapeute.** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-59 IL EST PROPOSÉ : (sous-amendement)

Niveau de vote 11 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 1 - Types de commissions

Remplacer « trois (3) » par « **quatre (4)** » et
Après « commission inhalothérapeute »
Ajouter « **commission perfusionniste** ».

Jérôme Rousseau – Marie-Claude Bédard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-60 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Niveau de vote 13 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 1 - Types de commissions

« Il existe quatre (4) types de commissions, soit : commission infirmière, commission infirmière auxiliaire, commission inhalothérapeute, commission perfusionniste. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-62 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 15 du document D4

CHAPITRE VI – COMMISSIONS
Article 2 – Pouvoirs

« La commission est un forum privilégié de discussions ou d'analyses sur des enjeux importants touchant les titres d'emploi concernés. La commission a comme pouvoir de faire des recommandations au Conseil fédéral. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-61 IL EST PROPOSÉ : (sous-amendement)

Niveau de vote 14 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 2 - Pouvoirs

Ajouter, après les mots « touchant les » du 1^{er} paragraphe, les mots « **regroupements de** »

Nancy Hogan – Guylaine Boulanger)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-62 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Niveau de vote 15 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 2 - Pouvoirs

« La commission est un forum privilégié de discussions ou d'analyses sur des enjeux importants touchant les regroupements de titres d'emploi concernés. La commission a comme pouvoir de faire des recommandations au Conseil fédéral. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-63 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 16a) du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 2- Pouvoirs

« Toute recommandation de la commission prise à la majorité des voix exprimées en commission est soumise au Conseil fédéral pour décision. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-64 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 16b) du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 2- Pouvoirs

Le quorum est de 50 % de la délégation visée par la commission. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-65 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 17 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 3- Tenue des commissions

« Les commissions se tiennent au moins une (1) fois l'an.»

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A14-C-I-67 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

Niveau de vote 19 du document D4

**CHAPITRE VI – COMMISSIONS
Article 4 – Composition**

« La commission est composée des déléguées issues des titres d'emploi liés à la commission. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

A14-C-I-66 IL EST PROPOSÉ : (sous-amendement)

Niveau de vote 18 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 4 - Composition

Ajouter, après les mots « issues des », les mots « **regroupements de** »

Nancy Hogan – Guylaine Boulanger

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-67 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Niveau de vote 19 du document D4

CHAPITRE VI - COMMISSIONS
Article 4 - Composition

« La commission est composée des déléguées issues des regroupements de titres d'emploi liés à la commission. »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ▶ Bloc 4 - niveaux de vote 20 à 22

Une délibérante de 15 minutes est ouverte sur le Bloc 4.

Madame Louise Gilardeau utilise son droit de réplique puis la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-68 IL EST PROPOSÉ :

Niveau de vote 20 du document D4

CHAPITRE X - DISPOSITIONS FINANCIÈRES
Article 3 - Cotisation

Après le mot « puéricultrices » du deuxième paragraphe

Biffer les mots « ainsi que les gardes-bébés sont considérées incluses dans l'échelle infirmière auxiliaire.» et

Ajouter les mots suivants « , **les gardes-bébés ainsi que les salarié-e-s occupant un emploi dans les milieux de soins privés à but non lucratif issus de l'économie sociale sont considéré-e-s inclus-e-s dans l'échelle infirmière auxiliaire.** »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-69 IL EST PROPOSÉ :

Niveau de vote 21 du document D4

CHAPITRE X - DISPOSITIONS FINANCIÈRES
Article 3.2 - Mesure spéciale

« Abroger l'article 3.2. »

Nancy Hogan – Guylaine Boulanger

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

A14-C-I-70 IL EST PROPOSÉ :

Niveau de vote 22 du document D4

CHAPITRE XI - COMITÉ DE VÉRIFICATION INTERNE
Article 3 - Mandat

Au 2e paragraphe

Après le mot « étudier » ajouter les mots « **et analyser** » et

Après le mot « suggérer » ajouter le mot « **recommander** »

Louise Gilardeau – Francis Morel

REJETÉE

Points d'information :

- Madame Marie-Claude Ouellet invite les déléguées intéressées à se procurer un livre de madame Angela Davis – en français ou en anglais – à se rendre au secrétariat. Après sa conférence, madame Davis, dédicacera ses volumes.
- Monsieur Richard Beaugard, candidat au poste de 3^e vice-président au comité exécutif, remercie les déléguées, son équipe locale ainsi que sa famille pour leur appui et félicite madame Claude Boucher, nouvellement élue.

Message du comité d'élection :

Madame Huguette Lajeunesse, adjointe au comité d'élection déclare élue au poste :

- ▶ **1^{re} vice-présidente : Line Larocque**, du Centre universitaire de santé McGill.

Géniales en herbe : (2^e ronde)

Toujours animée par madame Catherine Fauteux, la journée se termine avec la deuxième ronde du jeu **Géniales en herbe**. L'équipe Bas-St-Queb est déclarée gagnante devant l'équipe Montsha.

Ajournement à 17 h 5.

VENDREDI 11 AVRIL 2014

Reprise de la séance à 9 h 5.

Madame Mélissa Lacroix agit à titre de présidente des débats. Elle rappelle à la délégation d'apporter leur modification au procès-verbal du congrès de juin 2011, le cas échéant, à la secrétaire avant son adoption.

Point d'information : En l'absence de madame Rita Lamothe, madame Linda Lessard remercie les personnes qui ont voté pour Rita et souhaite *Bonne chance* aux nouvelles élues.

7. THÉMATIQUE DU CONGRÈS : DISCOURS D'ANGELA DAVIS

Présenté par : Madame Régine Laurent, présidente.

Aucun document de référence.

Discours d'Angela Davis (conférence en anglais)

C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que madame Régine Laurent présente madame Angela Davis, philosophe et féministe. À travers son militantisme et ses études des dernières décennies, madame Davis s'est impliquée corps et âme dans la recherche de la justice sociale aux États-Unis. Ses

fonctions d'enseignante – tant au niveau universitaire que dans l'espace public – lui permettent de démontrer l'importance de la lutte populaire pour l'égalité économique, raciale et des sexes. Elle est l'auteure de neuf livres et professeure émérite « d'histoire de la prise de conscience » et en études féministes à l'Université de Californie, à Santa Cruz. Elle est membre fondatrice de *Critical Resistance*, une organisation nationale consacrée au démantèlement du système carcéral. Au plan international, elle est associée à *Sisters Inside*, une organisation abolitionniste située à Queensland, en Australie, qui travaille solidairement avec les femmes emprisonnées.

Ces dernières années, un thème est constamment revenu dans ses travaux, soit l'éventail des problèmes sociaux associés à l'emprisonnement et à la criminalisation généralisée des communautés les plus touchées par la pauvreté et la discrimination raciale. Ayant contribué à faire connaître le concept de « complexe carcéral industriel », elle encourage maintenant ses auditoires à envisager sérieusement un monde sans prison et à contribuer à l'avancement du mouvement abolitionniste du XXI^e siècle. Au début des années 70, elle a été emprisonnée et a subi son procès pendant 18 mois. Elle a également été inscrite sur la liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI. Dans sa lutte, elle s'inspire donc de ses propres expériences.

Pour débiter, madame Davis indique que c'est un honneur pour elle de venir s'entretenir avec la délégation. Née de parents militants à Birmingham, en Alabama, cette ville est devenue le centre du combat pour les droits civiques des Afro-Américains. C'est sa mère qui l'a inspiré dans son combat contre le racisme et les inégalités. Dès son enfance, sa mère lui répétait qu'il fallait imaginer une autre vie où la ségrégation raciale était éliminée.

L'emprisonnement est d'abord une méthode dominante de punition et le phénomène d'incarcération aux États-Unis est raciste. Les populations noires, latinos, amérindiennes et musulmanes sont surreprésentées dans les prisons et un des facteurs contributifs est le profilage racial effectué par les policier-e-s. Privilégier l'incarcération, c'est nier que les choses peuvent changer et c'est rendre les problèmes invisibles.

Madame Davis fait état des inégalités sociales aux États-Unis, que ce soit au regard du revenu ou de l'origine ethnique. L'emprisonnement de masse et l'injustice alimentaire étaient au nombre des exemples concrets de ces inégalités.

Pour madame Davis, il faut développer une approche de santé publique, intervenir sur les déterminants de la santé et surtout, refuser qu'il y ait des citoyen-ne-s de seconde zone. Toutes et tous ont droit au logement, à la santé, au bien-être des individus et de leur collectivité, aux soins, à l'éducation, à la biodiversité, et ce, sans égard à la couleur, à la nationalité ou au statut économique. Il faut faire passer la personne avant le profit.

Pour conclure, madame Davis précise que le combat n'est jamais fini et que les mouvements organisés peuvent changer le monde. Il faut d'abord sortir de la première prison dans laquelle on nous met: la peur. Il faut militer pour la justice, l'égalité et la paix. Accepter les injustices, c'est nuire à la justice!

Un comité plénier large de 45 minutes est ouvert puis la délégation accepte de prolonger ce comité pour les 6 personnes au micro.

Madame Laurent remercie chaleureusement madame Davis. Elle souligne qu'il ne faut plus avoir peur de ses opinions, que la peur ne mène à rien.

Points d'information :

- Monsieur Michel Mailhot, coresponsable politique du service Organisation syndicale, indique à la délégation que le maraudage est commencé. Il faut être vigilantes le jour, le soir et la nuit dans les établissements. Les professionnelles en soins sont des guerrières!!!
- Madame Line Larocque, 1^{re} vice-présidente nouvelle membre élue au comité exécutif, remercie la délégation pour leur appui.

10. TABLE RÉGIONALE D'ACTION ET DE CONCERTATION

10.1 Bilan

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires.

Document de référence : A14-C-I-D7 « Tables régionales d'action et de concertation (TRAC) »

Pour débiter, madame Marie-Claude Ouellet, précise que les Tables régionales d'action et de concertation (TRAC) ont été créées au conseil fédéral de mars 2005, suite à l'adoption des projets de loi 25 et 30. La conjoncture politique particulièrement difficile pour le mouvement syndical commandait de nouvelles façons de faire pour encourager et soutenir une action syndicale et citoyenne axée sur la solidarité collective locale, régionale et fédérale. Il fallait donc établir des mécanismes permettant de transmettre l'information, d'organiser la mobilisation et d'élargir ainsi le pouvoir d'influence de la Fédération. La mise en place des TRAC s'est faite progressivement jusqu'en 2008 et leur fonctionnement s'est nettement consolidé au cours des cinq dernières années. Les TRAC sont devenus un moyen efficace pour rejoindre les militantes et les membres des syndicats afin d'assurer une meilleure cohésion d'action. Le conseil fédéral a donc convenu de travailler avec les Tables pour promouvoir les nouveaux modèles de soins. C'est dans cet esprit qu'en mars 2012, un plan d'action a été adopté en conseil fédéral dont l'un des volets consistait à valoriser les TRAC. Un comité intersectoriel a été mis en place pour revoir le rôle, le mandat et le fonctionnement des TRAC afin de concrétiser cet objectif.

La synthèse des activités réalisées par les TRAC entre le 1^{er} mars 2011 et le 28 février 2014, présentée dans le document, indique que leur implantation étant maintenant consolidée, elles sont prêtes à aller plus loin dans un rôle plus stratégique et politique. Madame Ouellet mentionne qu'elle ne fera pas une lecture intégrale du bilan, mais répondra plutôt aux questions d'éclaircissements.

Point d'information :

Madame Ouellet, déléguée, demande de biffer à la page 9 du document D7, le nom de « Solange Tremblay » comme porte-parole syndicale pour Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Un comité plénier large de 10 minutes est ouvert.

Point d'information :

Madame Martine Côté demande d'ajouter, à la page 9 du document D7, le nom de « Pauline Paradis » comme porte-parole syndicale pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean/Côte Nord.

Question de privilège :

Madame Martine Côté, déléguée, demande d'ajourner à midi et de reprendre les débats par la suite.

La proposition A14-C-I-71 (Ouellet-Laurent) à l'effet de modifier l'ordre du jour est déposée.

La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-71	IL EST PROPOSÉ :
-------------------	-------------------------

« De traiter le point "Géniales en herbe" avant le point "Table régionale d'action et de concertation : Rapport du comité de revalorisation". »

Marie-Claude Ouellet – Régine Laurent

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

Point d'information :

Madame Carole Grant, candidate au comité exécutif, remercie les militantes qui ont voté pour elle.

Pendant que les techniciens installent la scène pour le jeu-questionnaire *Géniales en Herbe*, madame Julie Rioux souligne que le forum ouvert a bien fonctionné dans son ensemble à part cinq ou six sujets qui n'ont pas connu de réels débats. À l'inverse, d'autres sujets ont amené des discussions fort animées.

Génciales en herbe : (ronde finale)

Madame Catherine Fauteux anime la ronde finale de *Génciales en herbe* qui se termine par la victoire de l'équipe Chicoutaou.

Madame Johanne Poulin agit à titre de présidente des débats.

Points d'information :

- Il a été décidé de remettre les attestations de formation continue auprès de chaque ordre professionnel à la fin de chaque instance. Pour ce faire, madame Marie-Claude Ouellet invite la délégation à les récupérer aux tables d'inscriptions. Les conférences reconnues par chaque ordre professionnel seront diffusées sur FIQ Militantes.
- Madame Marie-Claude Ouellet remercie monsieur Stéphane Gagnon pour l'excellente musique à la soirée festive de mardi.

10. TABLE RÉGIONALE D'ACTION ET DE CONCERTATION

10.2 Rapport du comité Revalorisation

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet, responsable politique de l'Organisation et du suivi des instances, du plan d'action et des actions prioritaires, accompagnée de mesdames Brigitte Doyon, Lynda Lachance et Guylaine Bernard, conseillères syndicales.

Document de référence : **A14-C-I-D8** « Comité intersectoriel de valorisation des tables régionales d'action et de concertation (TRAC).

Madame Marie-Claude Ouellet et son équipe font la présentation du document D8.

Les TRAC ont concrètement vu le jour au conseil fédéral de mars 2005. Quelques années après leur création, les déléguées ont convenu au congrès de 2011, que l'approche défensive, centrée sur la sauvegarde des acquis ne suffisait plus et qu'il y avait, plus que jamais, urgence d'agir et de modifier sensiblement les façons de faire de toutes les composantes de la FIQ, incluant les TRAC. C'est donc au conseil fédéral de mars 2012 que la délégation a adopté un plan d'action dont l'un des volets consistait à valoriser les TRAC comme lieu stratégique privilégié d'action syndicale et politique.

Ce mandat fut confié à un comité intersectoriel qui a décidé d'organiser des rencontres de consultation en juin et en novembre 2013 auprès des différentes actrices des TRAC. Ces consultations ont permis de mettre en lumière la pertinence de revoir les objectifs et le rôle que doivent remplir les TRAC, ainsi que le rôle attendu des principales actrices des Tables. Il s'est également dégagé la pertinence d'établir un fil conducteur qui précise le sens des travaux à y mener et qui les relie entre elles, mais aussi chacune d'elle avec la Fédération et les dossiers qu'elle porte. Afin de consolider la place de la FIQ comme actrice de premier plan en santé, tel qu'adopté au congrès de 2011, il faut revoir les façons de faire et, notamment, valoriser les TRAC comme interlocutrice et levier permettant de transposer les priorités de la Fédération au palier régional, avec une couleur qui lui est particulière. Il faut en faire de véritables lieux stratégiques d'échange, mais surtout de propositions et d'actions syndicales, tant sur le plan politique que professionnel. Même si la Fédération demeure l'interlocutrice nationale de premier plan sur les dossiers qu'elle porte, il faut faire des TRAC des actrices régionales lorsque des enjeux régionaux commandent une telle stratégie.

La proposition A14-C-I-73 (Ouellet-Gilbert) est déposée.

Un comité plénier large de 20 minutes est ouvert.

Les propositions A14-C-I-74 (Gilardeau-Desautels) et A14-C-I-72 (Samson-Lajeunesse) sont déposées.

Pour conclure, madame Marie-Claude Ouellet soulève l'importance d'avoir un fil conducteur pour les TRAC. Pour ce faire, une rencontre annuelle pourrait servir de levier pour permettre aux porte-parole de se parler et d'échanger sur la réalité de leur région.

Une délibérante de 10 minutes est ouverte.

Monsieur Roberto Bomba demande de scinder la proposition A14-C-I-75 (Gilardeau-Desautels) après le mot TRAC. La présidente des débats refuse cette demande, car si on rejette la première partie de la proposition, la deuxième partie n'aurait plus de sens. Elle suggère plutôt de déposer un sous-amendement pour modifier la proposition.

La délégation accepte l'introduction d'une nouvelle proposition.

La proposition A14-C-I-74 (Bomba-Boisclair) est déposée.

Madame Louise Gilardeau et monsieur Roberto Bomba utilisent leur droit de réplique.

La présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-73 IL EST PROPOSÉ :

Recommandation du document D8

« D'adopter les orientations visant la valorisation des Tables régionales d'action et de concertation comme lieu stratégique privilégié d'action syndicale, politique et professionnelle. »

Marie-Claude Ouellet – Daniel Gilbert

A14-C-I-72 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« D'ajouter après le mot "syndicale", le mot "sociale". »

Édith Samson – Isabelle Lajeunesse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

A14-C-I-73 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

Recommandation du document D8

« D'adopter les orientations visant la valorisation des Tables régionales d'action et de concertation comme lieu stratégique privilégié d'action syndicale, sociale, politique et professionnelle. »

Marie-Claude Ouellet – Daniel Gilbert

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-75 IL EST PROPOSÉ : (nouvelle proposition)

« Que les budgets attribués aux TRAC soient répartis de façon qu'il y ait un montant minimal pour le bon fonctionnement des TRAC et que ces budgets soient pleinement gérés par la Fédération. »

Louise Gilardeau – Michel Desautels

A14-C-I-74 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« De biffer après le 2^e mot "TRAC", "et que ces budgets soient pleinement gérés par la Fédération". »

Roberto Bomba – Michèle Boisclair

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A14-C-I-75 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

« Que les budgets attribués aux TRAC soient répartis de façon qu'il y ait un montant minimal pour le bon fonctionnement des TRAC. »

Louise Gilardeau – Michel Desautels

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Points d'information :

- Madame Marie-Claude Ouellet demande de bien vouloir rapporter les appareils de traduction si ce n'est déjà fait, de remplir le formulaire *Planétaire* et le laisser à la réception et de compléter l'évaluation du congrès qui sera également déposée sur FIQ Militantes.
- Madame Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Condition féminine, informe la délégation que la majorité du Conseil des ministres iraquien aurait voté en faveur d'un projet de loi qui légaliserait la pédophilie. De plus, elle annonce que d'ici quelques semaines, la clinique Morgentaler de Fredericton fermera ses portes. Dorénavant les femmes devront avoir la permission de deux médecins pour avoir droit à l'avortement.

14. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

14.1 Procès-verbal du 9^e congrès (2011)

La proposition A14-C-I-76 (Ouellet-Gilbert) est déposée et la présidente des débats appelle le vote.

A14-C-I-76 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter le procès-verbal du congrès du 6 au 10 juin 2011. »

Marie-Claude Ouellet – Daniel Gilbert

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

15. MOT DE CLÔTURE

Madame Régine Laurent, accompagnée des membres du comité exécutif souligne le départ à la retraite de madame Raymonde Bêtit du CSSS Pierre-De-Saurel et monsieur Sylvain Lapalme du CSSS Lucille Teasdale et les remercie pour leur militantisme. Elle prend aussi le temps de remercier l'ensemble des salariées de l'organisation. Elle souhaite une bonne retraite aux membres du comité exécutif qui quittent et la bienvenue aux nouvelles élues.

Madame Laurent indique que c'est ici que s'achève le 10^e congrès de la FIQ, historique et mobilisateur. Ensemble, nous avons pris le temps de nous définir, de créer notre univers, de nous questionner sur nos valeurs, nos aspirations et le sens que l'on donne à nos actions.

Au congrès de 2011, nous nous étions promis de faire un pas en avant et d' « Oser, agir et influencer » pour exercer notre leadership et occuper la place qui nous revient dans l'espace public québécois. Force est de constater que nous avons très bien intégré le message.

La FIQ a osé remettre en question l'ordre établi en proposant de nouveaux modèles de soins et elle a passé à l'action en contactant de futurs porteurs de ballons qui pourront supporter la mise en place de ces futures entreprises d'économies sociales. De plus, la FIQ a lancé une campagne publique pour informer la population des alternatives qui existent et pour influencer les décideurs qui pourront soutenir nos projets. Nous sommes des *Zèbrettes* en devenir! D'ici trois ans, on peut s'attendre à ce que la FIQ soit en mesure de réaliser ses ambitions en maximisant la portée de son nouveau leitmotiv : « *Sortir du Cadre* ».

La FIQ est une organisation solide, crédible et les 62 000 membres qui la composent sont des professionnelles en soins respectées et engagées. L'idée de se donner le droit de « *Sortir du Cadre* » a allumé une flamme qui nourrira un feu qui va donner l'élan pour oser révolutionner nos milieux et faire briller notre réussite. La FIQ a toujours été considérée comme une organisation incontournable lorsqu'il est question de soins.

Ensemble, nous portons également un projet qui pourra changer la place qu'occupent les professionnel-le-s du secteur de la santé dans le paysage syndical québécois. La FIQ souhaite co-construire une nouvelle organisation syndicale avec d'autres partenaires syndicaux qui pourront porter les préoccupations de tous-tes les professionnel-le-s oeuvrant en santé au Québec. Cette nouvelle organisation, que la FIQ souhaite voir naître, se devra d'être respectueuse de chacune et à l'image de tous-tes celles et ceux qui la composeront.

Pour que la démocratie syndicale demeure forte, il faudra être capable de faire naître, au sein de nos établissements, l'impulsion nécessaire pour donner le goût aux membres de s'impliquer. Pour que la FIQ porte leur voix encore plus vigoureusement, nous devons mieux les entendre, les consulter et les inclure dans les débats qui façonnent notre parcours comme organisation. La FIQ va profiter du vécu, des bonnes pratiques et de l'expérience des militantes, pour faire en sorte que notre organisation soit un modèle de syndicalisme de mouvement social. C'est en partageant chacune de vos réussites individuelles que nous parviendrons à faire naître les plus grandes réussites collectives.

Ce faisant, la FIQ restera maîtresse de sa propre destinée, elle pourra contribuer avec tous-tes les autres professionnel-le-s de la santé à imprimer sa marque dans des enjeux beaucoup plus grands qu'elle. « *Sortir du Cadre* », ça veut dire pouvoir dépasser les contraintes qui semblent immuables et les éléments de la conjoncture qui nous semblent incontournables. « *Sortir du Cadre* », c'est croire que l'avenir peut exister sous un ciel bleu. Notre ciel sera plus beau parce que nous aurons renversé la vapeur face à la morosité ambiante. Plus bleu, plus FIQ, parce que notre vision, nous sommes capables de l'accomplir !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 1.

Régine Laurent, présidente

Marie Claude Ouellet, Secrétaire

Diane T Brousseau, secrétaire d'assemblée

Josée Boismenu, secrétaire d'assemblée

Procès-verbal adopté le _____ 2017.

Liste des présences

10^e Congrès : 7 au 11 avril 2014

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
AFRIANI, MARIE-ANNE	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île	BEDARD, MARIE-CLAUDE	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie 1012-1001 - CHU de Québec
ALAIN, MYLENE	609-112 - CSSS de la Haute-Gaspésie	BEDARD, NANCY	
ALARIE, CLAIRE	Comité Condition féminine	BÉGIN COUTURE, ANTOINE	FIQ Québec
ALECTUS, BERNARD DIEU	575-001 - Groupe Champlain Inc. (Montérégie)	BEGIN, CHRISTINE	639-314 - Centre de réadaptation en dépendance de Québec FIQ Québec
ALLARD, SYLVAIN	445-002 - CSSS Dorval-Lachine-LaSalle	BÉLANGER, FRANCIS	
ALLEN, JULIE	266-006 - CSSS du Granit	BELANGER, HELENE	445-002 - CSSS Dorval-Lachine-LaSalle FIQ Québec
ALLEYNE, SUZANNE	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	BÉLISLE, CATHERINE	
AMESSE, ELAINE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska	BELISLE, KARINA	277-647 - Institut universitaire en santé mentale Douglas 541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette 112-510 - CHUS
ANCTIL, JOSEE	189-315 - CSSS de Montmagny-l'Islet	BELISLE, KEVEN	
ARCAND, AUDREY	FIQ Québec	BELIVEAU, CELINE	
ARSENEAULT, ISABELLE	FIQ Québec	BELLAVANCE, CHANTAL	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska 100-811 - CSSS Les Eskers de l'Abitibi 387-602 - CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord 131-208 - CSSS Domaine-du-Roy
AUBUT, JOANE	374-001 - Hôpital Santa Cabrini	BELLEY, HUGUETTE	
BAILLARGEON, CINDY	190-008 - CSSS de Beauce	BENBELKACEM, SAMIRA	
BAILLARGEON, SOPHIE	FIQ Montréal	BERGERON, EMILIE	
BARRY, HÉLÈNE	FIQ Québec	BERGERON, MARIE	701-008 - CSSS de Québec-Nord
BEAUCHAMP, LYNE	463-007 - CHSLD Age3 Inc.	BERGERON, MARIE-LYNE	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal 415-007 - CSSS de la Vallée-de-l'Or FIQ Montréal
BEAUCHEMIN, ISABELLE	112-510 - CHUS	BERGERON, NICOLE	
BEAUDOIN, BRIGITTE	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale	BERGERON, VIRGINIE	
BEAULE, BRIGITTE	333-004 - Hôpital Juif de réadaptation	BERNARD, GUYLAINE	FIQ Québec
BEAULÉ, RICHARD	FIQ Montréal	BERNARD, MANON	1015-008 - Groupe Champlain Inc. (Chaudière-Appalaches) 483-008 - La Corporation Notre-Dame de Bon-secours 311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis Comité Condition féminine
BEAULIEU, ANGIE-LYNN	196-008 - CSSS de Rivière-Du-Loup	BERNIER, MARIE	
BEAULIEU, ANNIE	470-001 - Résidence Sorel-Tracy Inc.	BERTHOLD, ROSE ANNA	
BEAULIEU, MARTINE	159-008 - Groupe Champlain Inc. (C Héb Champlain des	BERTRAND, MARIE-EVE	
BEAULIEU, PASCAL	1012-1001 - CHU de Québec	BERTRAND, STEPHANE	555-715 - CSSS de Papineau
BEAUMONT, CLAUDE	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	BERUBE, GINETTE	196-008 - CSSS de Rivière-Du-Loup 110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec FIQ Québec
BEAUREGARD, FRANCE	FIQ Montréal	BERUBE, MONIQUE	
BEAUREGARD, RICHARD	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska	BÉRUBÉ, NICOLE	
BEAUVIL, RONALD	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île	BETIT, RAYMONDE	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel
BÉDARD, GUYLAINE	FIQ Montréal	BEUGRE, JEAN-LUC	374-001 - Hôpital Santa Cabrini

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
BEVILACQUA, VANESSA	FIQ Montréal	BOUCHARD, BRIGITTE	FIQ Montréal
BIBEAU, CAROLANE	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel	BOUCHARD, DIANE	FIQ Québec
BIEN-AIME, ESTHER	293-002 - Centre de soins prolongés Grace Dart	BOUCHARD, ELAINE	120-651 - CHUM
BILLETTE, LINDA	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun	BOUCHARD, ISABELLE	1012-1001 - CHU de Québec
BILODEAU, LOUISE	447-001 - CSSS Lucille-Teasdale	BOUCHARD, JULIE	122-209 - CSSS de Chicoutimi
BILODEAU, R.LOUISE	165-310 - CSSS de la région de Thetford	BOUCHARD, JULIE	FIQ Québec
BINET, MARJOLAINE	100-811 - CSSS Les Eskers de l'Abitibi	BOUCHARD, LINDA	Comité exécutif fédéral
BIRBATAKOS, STAVROS	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	BOUCHARD, MURIELLE	131-208 - CSSS Domaine-du-Roy
BISSON, JEAN-FRANCOIS	232-008 - Vigi Santé Ltée (Capitale-Nationale)	BOUCHARD, NANCY	Comité de négociation 2014-2018
BISSON, NATHALY	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière	BOUCHER, ALINE	720-008 - CSSS de Kamouraska
BISSONNETTE, SYLVIE	FIQ Montréal	BOUCHER, CHANTAL	102-420 - CSSS de l'Énergie
BLACKBURN, AUDREY	125-207 - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est	BOUCHER, CLAUDE	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska
BLACKBURN, GENEVIEVE	122-209 - CSSS de Chicoutimi	BOUDREAULT, NORMANDE	FIQ S/Lac Saint-Jean
BLAIS TRANQUILLE, CELINE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	BOUFFARD, SONIA	Comité de négociation 2014-2018
BLOUIN, DANIEL	FIQ Québec	BOULANGER, DONALD	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins
BLOUIN, JULIE	120-651 - CHUM	BOULANGER, GUYLAINE	1012-1001 - CHU de Québec
BLOUIN, JULIE	FIQ Montréal	BOULANGER, MARIE-ANDREE	492-714 - CSSS de Gatineau
BOIES, JOHANNE	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec	BOULET, GENEVIEVE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
BOILY, HELENE	128-206 - CSSS Maria-Chapdelaine	BOULET, SYLVIE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont
BOISCLAIR, MICHELE	Comité exécutif fédéral	BOURNIVAL, DAVID	102-420 - CSSS de l'Énergie
BOISMENU, JOSÉE	FIQ Montréal	BOUTIN, LISE	112-510 - CHUS
BOISVERT, NICOLE	113-006 - CSSS- Institut universitaire de gériatrie de FIQ Montréal	BOYER, ISABELLE	263-006 - CSSS La Pommeraie
BOIVIN, ISABELLE		BRABANT, STEPHANE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme
BOIVIN, MATHIEU	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec	BRADET, PIERRE OLIVIER	167-008 - CSSS de Charlevoix
BOLDUC, LOUISE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	BRASSARD, DIANE	FIQ Montréal
BOLDUC, SOPHIE	663-008 - CR en déficience physique Chaudière-Appalaches	BREAU, PATRICK	120-651 - CHUM
BOMBA, ROBERTO	Comité exécutif fédéral	BROCHU, GENEVIEVE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
BORODULIA, SOPHIE	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	BROCHU, GUY	120-651 - CHUM
BOSSE, ANTHONY	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie	BROUILLARD, ROXANE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska
		BROUSSEAU, DIANE T.	FIQ Québec

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
BROWN, CHANTAL	FIQ Montréal	CHARTRE, JOSEF	410-007 - Groupe Roy Santé Inc.
BRUNEAU, RICHARD	1017-007 - Groupe Champlain Inc. (Montréal)	CHAYER, LORRAINE	FIQ Montréal
BRUNETTE, ISABELLE	445-002 - CSSS Dorval-Lachine-LaSalle	CHENIER, NATHALY	120-651 - CHUM
CARETTE, GUILLAUME	112-510 - CHUS	CHEVARIE, OBELINE	701-008 - CSSS de Québec-Nord
CARON, ANNIE CLAUDE	190-008 - CSSS de Beauce	CHIASSON, SANDRA	131-208 - CSSS Domaine-du-Roy
CARON, CINDY	492-714 - CSSS de Gatineau	CHICOINE, ODETTE	396-609 - CSSS du Sud de Lanaudière
CARON, GUYLAINE	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec	CHO LECHASSEUR, MARGARET	708-002 - CSSS Cavendish
CARON, HÉLÈNE	FIQ Québec	CHOUINARD, DANIELLE	112-510 - CHUS
CARON, JACINTHE	258-006 - CSSS des Sources	CHOUINARD, ISABELLE	167-008 - CSSS de Charlevoix
CARON, MARIE-EVE	189-315 - CSSS de Montmagny-l'Islet	CHRÉTIEN, JEAN-BERNARD	FIQ Québec
CARON, MARIE-HELENE	189-315 - CSSS de Montmagny-l'Islet	CLEOPHAT, RIDZA	Comité de négociation 2014-2018
CARON, MARTINE	1012-1001 - CHU de Québec	CLERMONT, YVES	FIQ Montréal
CARON, MARTINE	FIQ Québec	CLEROUX, BENOIT	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île
CARON, MICHEL	Comité de négociation 2014-2018	CLOUTIER, DENIS	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal
CARON, STEPHANE	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale	CLOUTIER, JÉRÔME	FIQ Québec
CARON-GUAY, SARA	FIQ Québec	CLOUTIER, PATRICK	189-315 - CSSS de Montmagny-l'Islet
CARPENTIER, ANNY	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île	COLBERT, MARIO	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal
CARPENTIER, LOUIS	492-714 - CSSS de Gatineau	COLLIN, ROXANE	FIQ Montréal
CARPENTIER, NATHALIE	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	CONRATH, PATRICIA	505-001 - Résidence Riviera Inc.
CARTIER, JEAN	FIQ Estrie	CORMIER, STEPHANE	396-609 - CSSS du Sud de Lanaudière
CHABOT, ALEXANDRE	415-007 - CSSS de la Vallée-de-l'Or	COSSETTE, LINDA	1012-1001 - CHU de Québec
CHAGNON, NATHALIE	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	CÔTÉ CHABOT, ANTOINE	FIQ Montréal
CHAINED, FRANCE	102-420 - CSSS de l'Énergie	CÔTÉ, CHANTALE	FIQ Québec
CHALOUX, ANNIE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	COTE, CHRISTIANE	447-001 - CSSS Lucille-Teasdale
CHAMPAGNE, SYLVIE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	CÔTÉ, JEAN-FRANÇOIS	FIQ Québec
CHARBONNEAU, FRANCIS	654-662 - CSSS d'Antoine-Labelle	COTE, JULIE	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville
CHARBONNEAU, SYLVIE	FIQ Montréal	COTE, MARIE-KIM	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont
CHARETTE, MELANIE	654-662 - CSSS d'Antoine-Labelle	COTE, MARTINE	122-209 - CSSS de Chicoutimi
CHARLEBOIS, JEAN-FRANÇOIS	FIQ Montréal	COUDE, DENIS	509-615 - CSSS de la Montagne
CHARRON, DOMINIQUE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska	COULOMBE, RENEE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
CHARRON, JOHANNE-SYLVIE	571-008 - CSSS des Basques		

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
COURBIER, FREDERIC	421-007 - CSSS de Thérèse-de Blainville	DESCÔTEAUX, MANON	FIQ Montréal
COURCHESNE, MARC-ANDRÉ	FIQ Québec	DESJARDINS, ANNICK	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
COUTURE BLAIS, SOLANGE	996 - RIIRS	DESLONGCHAMPS, VIANNEY	260-511 - CSSS de la MRC-de-Coaticook
CRÉPEAU, KARINE	FIQ Montréal	DESMEULES, PATRICE	498-952 - Conseil Cri de la santé et serv. soc. de la Baie-James
CREVIER, MÉLANIE	FIQ Montréal	DESNOYERS, PIERRE	FIQ Montréal
CYR, ANDRE	112-510 - CHUS	DÉSORMEAUX, GINETTE	FIQ Montréal
CYR, DANIELLE	120-651 - CHUM	DESROCHERS, FRANCIS	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
DAIGNAULT, JULIE	302-002 - CSSS d'Argenteuil	DESROCHERS, SANDRA	369-001 - CSSS Pierre-Boucher
DALLAIRE, SYLVIE	FIQ Montréal	DESROCHERS, STEPHANE	555-715 - CSSS de Papineau
D'AMOURS, MELANIE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	DESROSIERS, LUCIE	413-812 - CSSS des Aurores-Boréales
DANDURAND, BENOÎT	FIQ Montréal	DESROSIERS, REJEANNE	112-510 - CHUS
DANIEL, CHRISTIANA	708-002 - CSSS Cavendish	DESSUREAULT, LUCE	FIQ Montréal
DAO XUAN, THUY	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	DIAMOND, FRANCINE	FIQ A/Témiscamingue
D'AOUST, MICHEL	120-651 - CHUM	DICAIRE, BENOÎT	499-951 - Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
DAOUST, MONIQUE	625-659 - CSSS du Suroît	DION, SERGE	1019-901 - CSSS de la Haute-Côte-Nord- Manicouagan
DAVID, CHELO MARTINEZ	322-002 - La Corporation du Centre hosp. gériatrique	DOLBEC, AMÉLIE	FIQ Montréal
DAVID, DANIEL	FIQ Montréal	DOONAN, LINDA	FIQ Montréal
DE BLOIS, LUCIE	FIQ Montréal	DORISMOND, SHIRLEY	714-001 - CSSS Jeanne-Mance
DE VERA, JAY WILHELM	313-002 - CHSLD Juif de Montréal	DORVAL, MÉLANIE	FIQ Montréal
DEGUIRE, DANIELLE	120-651 - CHUM	DOYON, BRIGITTE	FIQ Montréal
DELLI COLLI, PETER	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	DROUIN, CLAIRE	FIQ Montréal
DENIS, ISABELLE	FIQ Montréal	DROUIN, DOMINIQUE	459-008 - CSSS Des Etchemins
DENOMMEE, CHANTAL	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska	DROUIN, GUY	FIQ Montréal
DERAGON, DENIS	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	DUBÉ, ÉDITH	FIQ Montréal
DERY, ANN	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	DUBÉ, MARTINE	FIQ Montréal
DES ROCHES, SEBASTIEN	609-112 - CSSS de la Haute-Gaspésie	DUBE, NATHALY	412-803 - CSSS de Rouyn-Noranda
DESAUTELS, JOANNE	FIQ Montréal	DUBOIS, PATRICK	159-008 - Groupe Champlain Inc. (C Héb Champlain des
DESAUTELS, MICHEL	372-001 - Hôpital Rivière-des-Prairies	DUBUC, LINDA	714-001 - CSSS Jeanne-Mance
DESCHENES, ANDRE-LUC	500-950 - Centre de santé Inuulitsivik	DUFOUR, CLAUDINE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
DESCHENES, CLAUDE	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun	DUFOUR, GINETTE	1012-1001 - CHU de Québec

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
DUFRESNE, ANDRE	387-602 - CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	FORTIN, NANCY	102-420 - CSSS de l'Énergie
DUFRESNE, MARIE-CLAUDE	FIQ Montréal	FOURNIER, JOCELYNE	636-008 - Pavillon Bellevue Inc.
DULMAINE, PATRICE	122-209 - CSSS de Chicoutimi	FRAPPIER, SYLVAIN	543-002 - CSSS du Haut-Saint-Laurent
DUMAIS LEBLANC, SOPHIE	FIQ Montréal	FRECHETTE, PHILIPPE	112-510 - CHUS
DUMAS, JOSEE	1015-008 - Groupe Champlain Inc. (Chaudière-Appalaches)	FRENETTE, NATHALIE	FIQ Montréal
DUMONT, JULES	102-420 - CSSS de l'Énergie	FRIDI, JUGURTHA	492-714 - CSSS de Gatineau
DUPAUL, MANON	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska	G.GOBEIL, GUILLAUME	112-510 - CHUS
DUPONT, KATY	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière	GAGNE, DANIEL	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île
DUPUIS, MANON	447-001 - CSSS Lucille-Teasdale	GAGNON, MARIE-CLAIRE	FIQ B/Gaspésie
DUQUETTE, CLAUDE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	GAGNON, MELICHKA	1012-1001 - CHU de Québec
DURAND, VALERIE	563-421 - CSSS Drummond	GAGNON, STEPHANE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
DURET, NATHALIE	369-001 - CSSS Pierre-Boucher	GAGNON, SUZANNE	651-008 - Jardins du Haut Saint-Laurent (1992) inc.
DUTIL, JOHANNE	211-008 - Centre hospitalier St-François Inc.	GAGNON, MELICHKA	FIQ Montréal
ETHIER, VERONIQUE	1011-810 - CSSS du Témiscamingue	GAGNON, SUZANNE	FIQ Montréal
ETIENNE, FARAH	410-007 - Groupe Roy Santé Inc.	GAGNON, SUZANNE	1012-1001 - CHU de Québec
EUGENE, EDDY	293-002 - Centre de soins prolongés Grace Dart	GAGNON, MELICHKA	165-310 - CSSS de la région de Thetford
FAILLE, DENISE	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	GAGNON, MELICHKA	FIQ Montréal
FAUTEUX, BRIGITTE	Comité exécutif fédéral	GAGNON, MELICHKA	FIQ Québec
FAUTEUX, CATHERINE	FIQ Montréal	GAGNON, MELICHKA	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
FAUTEUX, GENEVIÈVE	FIQ Québec	GAGNON, MELICHKA	369-001 - CSSS Pierre-Boucher
FAVRON, CLAUDETTE	FIQ Montréal	GAGNON, MELICHKA	120-651 - CHUM
FILLION, SUZIE	112-510 - CHUS	GAGNON, MELICHKA	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal
FIORIELLO, MARIA	563-421 - CSSS Drummond	GAGNON, MELICHKA	120-651 - CHUM
FLAGEOL, CAROLINE	Comité de négociation 2014-2018	GAGNON, MELICHKA	FIQ Montréal
FLEURENT, NANCY	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	GAGNON, MELICHKA	FIQ Québec
FOISY, VERONIQUE	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska	GAGNON, MELICHKA	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis
FORGET, MARIE-JOSEE	006 - SPSE	GAGNON, MELICHKA	102-420 - CSSS de l'Énergie
FORTIN, AUDREY	190-008 - CSSS de Beauce	GAGNON, MELICHKA	266-006 - CSSS du Granit
FORTIN, CHRISTINE	459-008 - CSSS Des Etchemins	GAGNON, MELICHKA	326-002 - Inst. de réadaptation Gingras-Lindsay
FORTIN, HUGUETTE	190-008 - CSSS de Beauce	GAGNON, MELICHKA	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île
FORTIN, LOUISE	125-207 - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est	GAGNON, MELICHKA	542-111 - CSSS de la Matapédia

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
GIGUERE, GINA	211-008 - Centre hospitalier St-François Inc.	GUERRA, LYNE	469-001 - Villa Medica Inc.
GIGUERE, ISABELLE	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins	GUERTIN, LOUIS	FIQ Montréal
GILARDEAU, LOUISE	007 - SRPSQ	GUILBAULT, SOPHIE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
GILBERT, CAROLINE	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal	GUILLETTE, CAROLE	263-006 - CSSS La Pommeraie
GILBERT, DANIEL	Comité exécutif fédéral	HALL, ISABELLE	1019-901 - CSSS de la Haute-Côte-Nord- Manicouagan
GILBERT-PAQUETTE, MYRIAM	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon	HALLEE, JOANNIE	369-001 - CSSS Pierre-Boucher
GILMAN, NATHALIE	120-651 - CHUM	HALLIDAY, ANNICK	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon
GIRARD, DIANE	FIQ Montréal	HAMELIN, MARIE-CLAUDE	FIQ Montréal
GIRARD, GUILLAUME	122-209 - CSSS de Chicoutimi	HAMMOND, PAULINE	122-209 - CSSS de Chicoutimi
GIRARD, LINDA	485-001 - CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes Inc.	HARVEY, JESSICA	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec
GIRARD-BELLAVANCE, VINCENT	FIQ Montréal	HARVEY, MARYSE	167-008 - CSSS de Charlevoix
GIROUX, JULIEN	459-008 - CSSS Des Etchemins	HEATON, JANE	421-007 - CSSS de Thérèse-de Blainville
GIROUX, PIERRE	FIQ Montréal	HEBERT, GENEVIEVE	421-007 - CSSS de Thérèse-de Blainville
GOBEIL, STEPHANE	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon	HEWITT, JESSICA	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska
GODBOUT, LYNE	415-007 - CSSS de la Vallée-de-l'Or	HOGAN, NANCY	1012-1001 - CHU de Québec
GOSSELIN, ANNICK	120-651 - CHUM	HOULE, DANIELE	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal
GOSSELIN, AUDRÉE	FIQ Québec	HOULE, JONATHAN	FIQ Québec
GOSSELIN, MICHELINE	302-002 - CSSS d'Argenteuil	HUPE, MARGUERITE	177-008 - Hôpital Ste-Monique Inc.
GOSSELIN, PATRICK	499-951 - Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	IMBEAULT, VERONIQUE	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
GOULET, CAROLE	663-008 - CR en déficience physique Chaudière- Appalaches	INKEL, JULIE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
GOYETTE, RAYMONDE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière	JASURA, GORDY	FIQ Montréal
GRANT, CAROLE	120-651 - CHUM	JEANNOTTE, MARIE-CLAUDE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
GRAVEL, CAROLINE	639-314 - Centre de réadaptation en dépendance de Québec	JOLICOEUR, LOUIS	FIQ Montréal
GRENIER, JEAN-PHILIPPE	FIQ Québec	JOLY, HUBERT	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
GRENIER, JEREMIE	492-714 - CSSS de Gatineau	JOMPHE, KARINA	302-002 - CSSS d'Argenteuil
GRENIER, JOHANNE	165-310 - CSSS de la région de Thetford	JONES, FRANCES	708-002 - CSSS Cavendish 002 - PSSU
GRENIER, JOHANNE	102-420 - CSSS de l'Énergie	JOSEPH, DENYSE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
GRENIER, NATHALIE	190-008 - CSSS de Beauce	JOUBERT, DENIS	714-001 - CSSS Jeanne-Mance
GROULX, ISABELLE	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon	JOVIN, SYLVIE	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville
GROULX, LYNDA	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	JUTEAU, CINDY	FIQ Montréal
GUAY, MARIE-PIER	167-008 - CSSS de Charlevoix	KANIKI, MARTIN	326-002 - Inst. de réadaptation Gingras-Lindsay

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
KARAZIVAN, LARA	509-615 - CSSS de la Montagne	LAMOUREUX, MICHEL	FIQ Québec
KENNEDY, ERICA	322-002 - La Corporation du Centre hosp. gériatrique	LANDRY, JEAN-PHILIPPE	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal
KENNEY, DEBORAH	297-002 - Hôpital Shriners pour enfants (Québec) Inc.	LANDRY, LUCIE	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska
KOLASA, IGA S.	FIQ Montréal	LANGEVIN, JOSEE	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins
LABBE, AUDREY	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins	LANGLAIS, NANCY	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette
LABRANCHE, ROLANDE	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	LAPALME, SYLVAIN	447-001 - CSSS Lucille-Teasdale
LACARNE, WAHIBA	1017-007 - Groupe Champlain Inc. (Montréal)	LAPOINTE, ANIK	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes
LACHAMBRE GIRARD, LUCIE	Comité d'élection	LAPOINTE, LINDA	1012-1001 - CHU de Québec
LACHANCE, CELINE	445-002 - CSSS Dorval-Lachine-100-811 - CSSS Les Eskers de l'Abitibi	LAPOINTE, SARA	FIQ Québec
LACHANCE, LYNDA	FIQ Québec	LAROCHELLE, MANON	008 - SPSQ
LACHANCE, MARIE-CLAUDE	1012-1001 - CHU de Québec	LAROCHELLE, MARIE	FIQ Montréal
LACROIX, BRIGITTE	006 - SPSE	LAROCHELLE, SOLANGE	FIQ Québec
LACROIX, MÉLISSA	FIQ Estrie	LAROCHELLE, STELLA	374-001 - Hôpital Santa Cabrini
LAFERRIÈRE, LOUIS-PIERRE	FIQ M/Bois-Francs	LAROCQUE, LINE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
LAFLAMME, MARYSE	473-006 - CSSS du Haut-Saint-François	LAROSE, DANIELE	701-008 - CSSS de Québec-Nord
LAFLEUR, AUDREY	1012-1001 - CHU de Québec	LAROUCHE, CATHERINE	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska
LAFORREST, THÉRÈSE	FIQ Québec	LAURENT H, REGINE	Comité exécutif fédéral
LAFRENIERE, VALERIE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	LAURIN, GUY	FIQ Outaouais
LAGANIERE, GENEVIEVE	120-651 - CHUM	LAVALLEE, YVES	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec
LAGUERRE, BEATRICE	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île	LAVIGUEUR, MYLENE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme
LAHAISE, JEAN-FRANCOIS	447-001 - CSSS Lucille-Teasdale	LAVOIE, LYNE	131-208 - CSSS Domaine-du-Roy
LAJEUNESSE, HUGUETTE	Comité d'élection	LAVOIE-BUSSIÈRES, CINDY	110-300 - Institut universitaire en santé mentale de Québec
LAJEUNESSE, ISABELLE	701-008 - CSSS de Québec-Nord	LE GAL, SYLVIE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
LAJOIE, PATRICIA	Comité Condition féminine	LEBEL, CAROLLINE	205-008 - IRDPQ
LALANCETTE, DIANE	128-206 - CSSS Maria-Chapdelaine	LEBEL-SANTERRE, SANDRA	720-008 - CSSS de Kamouraska
LALANCETTE, KATHIA	196-008 - CSSS de Rivière-Du-Loup	LEBLANC, FRANCOIS	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont
LALIBERTE, DANIEL	498-952 - Conseil Cri de la santé et serv. soc. de la Baie-James	LEBLANC, LYNDA	120-651 - CHUM
LAMBERT, DAVID	263-006 - CSSS La Pommeraie	LECLERC, LOUISE	563-421 - CSSS Drummond
LAMBERT, LINA	100-811 - CSSS Les Eskers de l'Abitibi	LECOURS LOISELLE, JEAN-LOUIS	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun
LAMOTHE, CAROLINE	007 - SRPSQ	LEDUC, ANDREE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska
LAMOTHE, RITA	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale	LEDUC, PIERRE	FIQ Montréal

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
LEFÈBVRE, ÉMILIE	FIQ Montréal	MARTIN, CHANTAL	FIQ Montréal
LEFEBVRE, LUCIE	FIQ Montréal	MARTIN, ERIC	Comité du fonds de défense syndicale
LEGARE, NANCY	1012-1001 - CHU de Québec	MARTIN, JOHANNE	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale
LEGER, MICHEL T.	002 - PSSU	MARTIN, JULIE	FIQ Montréal
LEJEUNE, JULIE	FIQ Montréal	MARTINS, SUSY	326-002 - Inst. de réadaptation Gingras-Lindsay
LEMOINE, LINDA	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel	MASSE, CASSANDRA	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
LEPAGE, CLAIRE-ESTELLE	459-008 - CSSS Des Etchemins	MATHIEU, LYNDA	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale
LEPAGE, MARIE EVE	FIQ Québec	MATHIEU, MARIE-CLAUDEL	339-660 - CSSS de Vaudreuil-Soulanges
LESPERANCE, JOAN	131-208 - CSSS Domaine-du-Roy	MATTE, CAMILLE	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale
LESSARD, LYNDA	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale	MATYS, CHARLENE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
LEVASSEUR, JOHANNE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	MAURAI, SUZANNE	714-001 - CSSS Jeanne-Mance
LEVESQUE, CHARLES	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska	MCINTOSH, CHARMAINE	708-002 - CSSS Cavendish
LEVESQUE, JEAN-CHARLES	413-812 - CSSS des Aurores-Boréales	MENARD, ANNIE	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel
L'HEUREUX, JANELLE	1011-810 - CSSS du Témiscamingue	MÉNARD, LOUISE	FIQ S/Lac Saint-Jean
LIZOTTE, RENÉ	FIQ Québec	MENARD, LUCIE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska
LOISEAU, ANNIE	387-602 - CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	MENELAS, WILLS-ROCHER	374-001 - Hôpital Santa Cabrini
LONGPRÉ, CHRISTINE	FIQ Montréal	MERCIER, CAROLE	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins
LORD, NATHALIE	463-007 - CHSLD Age3 Inc.	MERCIER, LINE	Comité Condition féminine
MAGANA DIAZ, STEPHANIE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	MERCIER, LUCIE	FIQ Montréal
MAILHOT, MICHEL	Comité exécutif fédéral	MICHAUD, LOUISE	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
MAILLOUX, MELANIE	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette	MICHAUD, ROXANNE	FIQ Montréal
MALBRAN, KARINA	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne	MILLROY, SUSAN	FIQ Montréal
MANCIER, SONIA	002 - PSSU	MILOT, RICHARD	339-660 - CSSS de Vaudreuil-Soulanges
MARCOUX, JOCELYN	1012-1001 - CHU de Québec	MIREAULT, MARIE-CHANTAL	547-002 - CSSS de la Pointe-de-l'île
MARLEAU, GAÉTANE	367-001 - Manoir St-Patrice Inc.	MONTPETIT, STEPHANE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
MARTEL, MARIE-CLAUDE	FIQ Montréal	MOORE, NANCY	413-812 - CSSS des Aurores-Boréales
MARTEL, MARYLENE	547-002 - CSSS de la Pointe-de-l'île	MOREL, FRANCIS	007 - SRPSQ
MARTEL, SUZANNE	492-714 - CSSS de Gatineau	MOREL, GUYLAINE	167-008 - CSSS de Charlevoix

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
MORIN, DIANE	396-609 - CSSS du Sud de Lanaudière	PAQUIN, YVES	651-008 - Jardins du Haut Saint-Laurent (1992) inc.
MORIN, MICHELLE	571-008 - CSSS des Basques	PARADIS, ANDREE	714-001 - CSSS Jeanne-Mance
MORIN, SUZANNE	306-002 - Centre d'Accueil Marcelle Ferron Inc.	PARADIS, PAULINE	128-206 - CSSS Maria-Chapdelaine
MORISSETTE, ISABELLE	190-008 - CSSS de Beauce	PARENT, FRANCINE	FIQ Québec
MORNEAU, DAVID	FIQ Montréal	PARENT, MÉLANIE	FIQ Montréal
MORNEAU, PATRICE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière	PARKER LABONTE, MATTHIEU	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes
MOSS, NANCY	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	PATENAUDE, MARYSE	339-660 - CSSS de Vaudreuil-Soulanges
NADEAU, MERIAM	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel	PAUL, STEVE	492-714 - CSSS de Gatineau
NARDUCCI, GABRIELLA	311-002 - L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	PEARSON, JOHANNE	701-008 - CSSS de Québec-Nord
NASTAS, MICHEL	FIQ Montréal	PELCHAT, MIREILLE	266-006 - CSSS du Granit
NAULT, MARIE-CLAUDE	FIQ Montréal	PELCHAT, SYLVIE	309-002 - Vigi Santé Ltée (Montérégie)
NORMANDIN, RICHARD	FIQ Montréal	PELLAND, JEAN-LOUIS	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
OLIVIER, JEAN-HERVE	509-615 - CSSS de la Montagne	PELLERIN, MANON	563-421 - CSSS Drummond
OLIVIER, LYNE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière	PELLETIER, DANIE	008 - SPSQ
ORTUSO, JIMMY	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	PELLETIER, ISABELLE	306-002 - Centre d'Accueil Marcelle Ferron Inc.
OUELLET, JULIE	008 - SPSQ	PERKINS, DAVE	Comité de négociation 2014-2018
OUELLET, LAURIER	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins	PERKS, CAROL	512-002 - Centre de réadaptation MAB-Mackay
OUELLET, LINDA	387-602 - CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	PERRAS, PATRICK	367-001 - Manoir St-Patrice Inc.
OUELLET, MARIE-CLAUDE	Comité exécutif fédéral	PERREAULT, CLAUDINE	380-001 - CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
OUELLET, NANCY	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	PERREAULT, SIMON	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins
OUELLET, NATHALIE	FIQ Québec	PERRIER, SOPHIE	286-002 - CHSLD Bourget Inc.
PAGE, CECILE	371-642 - CSSS Pierre-De Saurel	PERRON, LINDA	FIQ Québec
PAGÉ, CHANTAL	FIQ Montréal	PERRON, NATHALIE	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska
PAIEMENT, KARINE	FIQ Montréal	PHILIPPON, NICOLE	701-008 - CSSS de Québec-Nord
PAPP, ALEXANDRU IOSIF	333-004 - Hôpital Juif de réadaptation	PICARD, CARL	190-008 - CSSS de Beauce
PAQUET, JOELLE	1015-008 - Groupe Champlain Inc. (Chaudière-Appalaches)	PICHE, MICHELE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme
PAQUET, JOSÉE	FIQ Montréal	PIGEON, CHRISTIAN	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
PAQUETTE, ALAIN	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	PILON, CYNTHIA	415-007 - CSSS de la Vallée-de-l'Or
PAQUETTE, DOMINIQUE	654-662 - CSSS d'Antoine-Labelle	PINARD, ANNIE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
PAQUETTE, GABRIEL	453-007 - CSSS Des Pays-d'en-Haut	PINARD, FRANCINE	370-001 - Résidence Angelica
		PION, MONIQUE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
PLANTE, LYNE	492-714 - CSSS de Gatineau	RICH, ELIZABETH	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île
PLANTE, MARTINE	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île	RICHARDS-JAMES, MELGATHA	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
PLOURDE, KARINE	125-207 - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est	RICHER, CATHERINE	FIQ Montréal
POIRIER, MICHELLE	FIQ Montréal	RICHER, CHANTAL	296-652 - Centre universitaire de santé McGill
POIRIER, YVES	FIQ Outaouais	RIENDEAU, GUYLAINE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière
POISSON, FRÉDÉRIC	FIQ Montréal	RINALDI, PATRICIA	446-007 - Hôpital Mont-Sinai
POISSON-THOMAS, NISSA	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	RIOPEL, BENOÎT	FIQ Montréal
POITRAS, JOANNE	FIQ Montréal	RIOUX, JULIE	FIQ Montréal
POLIQVIN, LISON	654-662 - CSSS d'Antoine-Labelle	RIVEST, ALAIN	372-001 - Hôpital Rivière-des-Prairies
POMERLEAU, JOANY	112-510 - CHUS	ROBERT, ISABELLE	Comité de négociation 2014-2018
POTHIER, CYNTHIA	369-001 - CSSS Pierre-Boucher	ROCCO, MONIQUE	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun
POTVIN, DAVID	125-207 - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est	RODRIGUE, EDITH	459-008 - CSSS Des Etchemins
POULIN, JOANNE	FIQ Estrie	ROSS, LINDA	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville
POULIN, MARCO	190-008 - CSSS de Beauce	ROUILLARD, GUY PAUL	396-609 - CSSS du Sud de Lanaudière
PRÉVOST, SERGE	FIQ Montréal	ROUSSEAU, ANNIE	FIQ Québec
PRÉVOST, SUZANNE	FIQ Montréal	ROUSSEAU, JEROME	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
PRONOVOST, DANIEL	FIQ A/Témiscamingue	ROUSSEAU, MARIEVE	128-206 - CSSS Maria-Chapdelaine
PROULX A., VALERIE	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon	ROUSSEAU, MARYSE	FIQ Montréal
PROULX, CAROLINE	369-001 - CSSS Pierre-Boucher	ROUSSEL-VIEL, CATHY	720-008 - CSSS de Kamouraska
PROVENCHER, DENIS	453-007 - CSSS Des Pays-d'en-Haut	ROUTHIER, LOUISE	165-310 - CSSS de la région de Thetford
PROVENCHER, NATHALIE	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	ROUTHIER, MICHELLE	473-006 - CSSS du Haut-Saint-François
PROVOST, SYLVIE	FIQ Montréal	ROY, CHANTAL	FIQ Montréal
QUESNEL, SYLVIE	714-001 - CSSS Jeanne-Mance	ROY, CHRISTINE	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal
QUIRION, LOUISE	1015-008 - Groupe Champlain Inc. (Chaudière-Appalaches)	ROY, JESEN	112-510 - CHUS
RACINE, EMILIE	122-209 - CSSS de Chicoutimi	ROY, MARIE-CLAUDE	303-655 - CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes
RATTÉ, JULIE	FIQ Québec	ROY-BEAULIEU, MELANIE	530-008 - Centre d'Accueil Saint-Joseph de Lévis Inc.
RAYMOND, GINETTE	FIQ Montréal	SABOURIN, RICHARD	555-715 - CSSS de Papineau
RENAUD, JOSÉE	FIQ Québec	SAMSON, EDITH	196-008 - CSSS de Rivière-Du-Loup
RENIERE, GERMAIN	369-001 - CSSS Pierre-Boucher	SAMSON, JACQUES	232-008 - Vigi Santé Ltée (Capitale-Nationale)
REUMONT, MARIE-ELISE	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal	SANSOUCY, ANIK	258-006 - CSSS des Sources
RICARD, JOSEE	547-002 - CSSS de la Pointe-de-l'île	SANTIAGO, VERNALYN	446-007 - Hôpital Mont-Sinai

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
SAVAGE, SUZETTE	498-952 - Conseil Cri de la santé et serv. soc. de la Baie-James	ST-LAURENT, CHRISTINE	547-002 - CSSS de la Pointe-de-l'île
SAVARD, FRANCINE	FIQ Québec	ST-LAURENT, LUC	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette
SAVARD, JEAN-DENIS	008 - SPSQ	ST-LOUIS, MELINDA	1019-901 - CSSS de la Haute-Côte-Nord- Manicouagan
SAVARD, JEROME	125-207 - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est	STOCKINGER, MARIANNE	574-002 - C.H.S.L.D. Bayview Inc.
SAVARD, STEPHANIE	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie	ST-PIERRE, ALINE	189-315 - CSSS de Montmagny-l'Islet
SAVARD, SYLVIE	396-609 - CSSS du Sud de Lanaudière	ST-PIERRE, MICHEL	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun
SAVARD, SYLVIE	Comité exécutif fédéral	ST-PIERRE, REGGUINE	462-653 - Institut de Cardiologie de Montréal
SAVOIE, FRANCINE	625-659 - CSSS du Suroît	TAGNIGOU, COLLINS	374-001 - Hôpital Santa Cabrini
SAVOIE, JULYNE	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska	TALBOT, MARILYN	530-008 - Centre d'Accueil Saint-Joseph de Lévis Inc.
SCHNOB, RICHARD	492-714 - CSSS de Gatineau	TANCREDE, CHANTALE	369-001 - CSSS Pierre-Boucher
SÉGUIN, AMÉLIE	FIQ Montréal	TAQUET, ISABELLE	639-314 - Centre de réadaptation en dépendance de Québec
SÉGUIN, LUC	FIQ Montréal	TARDIF ADAM, NICOLE	FIQ Montréal
SEGUIN, SOPHIE	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska	TARTE, MARIE-CHRISTINE	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska
SEHDEV, SUNITA	313-002 - CHSLD Juif de Montréal	TESSIER, CHANTALE	553-410 - CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska
SIGOUIN, FRANCINE	445-002 - CSSS Dorval-Lachine-LaSalle	THEBERGE, NANCY	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette
SIMARD, DIANE	FIQ Montréal	THÉRIAULT, MÉLANIE	FIQ Montréal
SIMARD, LINE	701-008 - CSSS de Québec-Nord	THERIAULT, SOPHIE	113-006 - CSSS- Institut universitaire de gériatrie de
SIMARD, MARIE-PIERRE	122-209 - CSSS de Chicoutimi	THERRIEN, LISE	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale
SIMARD, MICHEL	FIQ Québec	THIBAUT, GUY	199-008 - CSSS de la Vieille-Capitale
SIMARD, SEBASTIEN	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	THIBAUT, ISABELLE	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme
SIMARD, VALERIE	369-001 - CSSS Pierre-Boucher	THIBAUT, SUZIE	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette
SIROIS, CATHERINE	196-008 - CSSS de Rivière-Du-Loup	THIEBAUT, JOELLE	Comité Santé et Sécurité du travail
SMITH-WOODWARD, ROSITA	708-002 - CSSS Cavendish	THOMAS, FLORENCE	FIQ Montréal
ST-AMAND, SHANY	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska	THOMAS, PIERRE MAXIME	285-002 - CSSS de l'Ouest-de-l'île
ST-AUBIN, CHANTAL	630-712 - CSSS du Pontiac	TIBERIO FONTAINE, ROSE-HELENE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont
ST-DENIS, MANON	416-661 - CSSS de Saint-Jérôme	TISSEUR, FRANCINE	FIQ Montréal
STEINGUE, LISE	FIQ Outaouais	TOUGAS, CLAIRE	996 - RIIRS
ST-GERMAIN, LOUISE	296-652 - Centre universitaire de santé McGill	TOUSSAINT, HÉLÈNE	FIQ Montréal
ST-GERMAIN, MICHEL	563-421 - CSSS Drummond	TOUZEL, CLAUDE	563-421 - CSSS Drummond
ST-HILAIRE, GUY	FIQ Québec	TREMBLAY, ANDREE	415-007 - CSSS de la Vallée-de-l'Or
ST-JACQUES, LOUISE	FIQ Montréal	TREMBLAY, DEBBIE	413-812 - CSSS des Aurores-Boréales

Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement	Nom participante	Comité/Syndicat/Établissement
TREMBLAY, DIANE	1014-001 - CSSS Champlain-Charles-Le Moyne	VEILLEUX, JEAN-MARIE	702-663 - CSSS du Sud-Ouest-Verdun
TREMBLAY, ERIC	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal	VEILLEUX, STEPHANIE	113-006 - CSSS- Institut universitaire de gériatrie de FIQ Montréal
TREMBLAY, JEAN-FRANCOIS	FIQ Montréal	VEILLEUX, VINCENT	
TREMBLAY, JOHANNE	492-714 - CSSS de Gatineau	VERRETTE, JEAN-FRANCOIS	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska
TREMBLAY, LUCIE	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île	VIAU, JEAN-FRANCOIS	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska
TREMBLAY, MARC	390-658 - CSSS Haut-Richelieu-Rouville	VIAU, MARIE-EVE	FIQ Québec
TREMBLAY, MARIE PATRICIA	1019-901 - CSSS de la Haute-Côte-Nord- Manicouagan	VILLENEUVE, ALAIN	543-002 - CSSS du Haut-Saint-Laurent
TREMBLAY, MARJOLAINE	167-008 - CSSS de Charlevoix	VILLENEUVE, JEAN R.	FIQ Québec
TREMBLAY, MARTINE	122-209 - CSSS de Chicoutimi	VILLENEUVE, NANNCYE	365-001 - Institut universitaire en santé mentale de Montréal
TREMBLAY, MARTINE	575-001 - Groupe Champlain Inc. (Montérégie)	WAGNER, CATHERINE	639-314 - Centre de réadaptation en dépendance de Québec
TREMBLAY, MARYSE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont	WARD, BRUCE	277-647 - Institut universitaire en santé mentale Douglas
TREMBLAY, SABRINA	167-008 - CSSS de Charlevoix	WATTERS-GOUGE, GENEVIEVE	151-311 - Institut universitaire de cardiologie et pneumologie
TREMBLAY, SUZIE	357-657 - CSSS Jardins-Roussillon	WEBER-BOISVERT, THOMAS	541-113 - CSSS de Rimouski-Neigette
TREPANIER, ISABELLE	1012-1001 - CHU de Québec	WONG, EDNA	492-714 - CSSS de Gatineau
TRUDEAU, DENISE	FIQ Montréal	YERGEAU, JOANNE	563-421 - CSSS Drummond
TRUDEAU, DOMINIQUE	FIQ Montréal		
TUPAZ, TERESITA	322-002 - La Corporation du Centre hosp. gériatrique		
TURCOTTE, MARTIN	1012-1001 - CHU de Québec		
TURCOTTE, MAXIME	411-613 - CSSS Richelieu-Yamaska		
TURCOTTE, SONIA	FIQ Québec		
TURGEON - PLOUFFE, EMILIE	500-950 - Centre de santé Inuulitsivik		
TURGEON GAUTHIER, DANAE	260-511 - CSSS de la MRC-de-Coaticook		
USE, MARIANNE	470-001 - Résidence Sorel-Tracy Inc.		
VACHON, CATHY	400-635 - CSSS du Coeur-de-l'île		
VACHON, MARIE-AUDE	555-715 - CSSS de Papineau		
VAILLANCOURT, VALERIE	323-002 - Hôpital Maisonneuve-Rosemont		
VALLIERES, KARINE	718-505 - CSSS de la Haute-Yamaska		
VALOIS, JOSEE	106-654 - CSSS du Nord de Lanaudière		
VAUTOUR, RACHEL	1013-008 - CSSS Alphonse-Desjardins		
VEILLETTE, ROBERT	509-615 - CSSS de la Montagne		
VEILLEUX, BIBIANE	113-006 - CSSS- Institut universitaire de gériatrie de		

soigner:
une œuvre
collective

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca   